

Meyrieu les Etangs



Numéros utiles

→ Communauté de communes Bièvre Isère Communauté

1, Av. Roland Garros - Grenoble Air Parc
38590 ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS
04 76 93 51 46

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

→ Accueil du pôle environnement (Eau, assainissement et déchets)

1 boulevard De Lattre de Tassigny
38260 La Côte Saint-André
04 74 20 86 73

Ouvert le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h (vendredi 16h30)

N° astreintes (en dehors des heures de bureau) :

Urgence Assainissement : 07 84 94 63 96

Urgence Eau : 04 74 20 86 78

Démarches administratives

→ Carte d'identité

La demande se fait en mairie de
Bourgoin-Jallieu, La Côte St André,
Villefontaine, L'Isle d'Abeau.

**131 sites en Isère sont recensés pour établir
les photos homologuées.**

→ Permis de conduire, cartes grises

Les guichets de la préfecture et des
sous-préfectures n'accueillent plus
le public des permis de conduire et cartes
grises. (Voir le site <http://www.isere.gouv.fr>)

→ Passeport

Seules quelques mairies sont habilitées à
délivrer les nouveaux passeports
biométriques. Elles disposent d'une machine
spéciale qui numérise les empreintes digitales
et les transmet sur une puce insérée dans le
passeport.

Pour le département de l'Isère, vous pouvez
entre autres vous rendre à Bourgoin-Jallieu,
Crémieu, L'Isle d'Abeau, La Côte St André,
La Tour du Pin, Vienne.

Attention !

Il est préférable de prendre rendez-vous.
Il faut compter environ une 1/2 h par dossier.

→ Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes
électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice
proposé par service-public.fr
- Personnellement en se rendant en mairie
avec les pièces exigées
- Par courrier, en joignant le formulaire
Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Mise en page et Impression : Imprimerie CARLE

Sommaire

Informations municipales

1 à 17

Le mot du Maire	p. 1
Les constitutions françaises	p. 2
L'actualité communale	p. 3 à 9
La commission sociale	p. 10
Exposition de peinture 2021	p. 11
Service de restauration et de garderie périscolaire en images	p. 12 à 13
Compte administratif 2021	p. 14
Délibérations 2021 du conseil municipal	p. 15
Tarifs 2022	p. 15
Etat civil 2021	p. 16
Fêtes des mères	p. 16
Résidence Autonomie les 4 Vallées à Châtonnay	p. 17

La Parole est aux Sociétés

18 à 36

Tennis de table	p. 18 à 19
La gymnastique volontaire	p. 19
Bièvre Pentathlon / Laser Run 38	p. 20 à 21
L'ACCA de Meyrieu les Etangs	P.21
Entente Football des Etangs	p. 22 à 23
Sou des écoles	p. 23
Amicale des anciens combattants	p. 24
Groupe Mémoire de Meyrieu	p. 25
Ecole de musique	p. 26
Le club des Dauphins	p. 27
La Ronde des Etangs	p. 28
Le comité des fêtes	p. 28
Les amis du jumelage	p. 29
L'aide à domicile en milieu rural	p. 29
Full & Light	p. 30
La boule de Meyrieu les Etangs	p. 31
Poussières d'étoile	p. 32
De Meyrieu au Kenya	p. 33
Syndicat de Défense des Etangs dauphinois	p. 34

Et aussi

35 à 47

Association des familles et bénévoles de l'EHPAD	p. 35
Les précipitations à Meyrieu les Etangs en 2021	p. 35
Ecole publique	p. 36 à 39
IME de Meyrieu les Etangs	p. 40 à 41
La Chêneraie résidence «Le Couvent»	p. 41
Souvenir du temps passé	p. 42 à 43
Souvenir Français	p. 44 à 45
L'amicale des donateurs de sang de St Jean de Bournay et sa région	p. 45
Paroisse St Hugues de Bonnevaux	p. 46 à 47

Les Meyruyards d'aujourd'hui

48

Marie Cécile Pasquier, 10 ans au secrétariat de mairie

p. 48

Mairie de Meyrieu les Etangs

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 17h - Mardi de 9h à 14h

Vendredi de 10h à 15h

Tel : 04 74 58 30 36 - mairie@meyrieulesetangs.fr

www.meyrieulesetangs.fr

Page facebook : commune de Meyrieu les Etangs

Compte Instagram :

<https://www.instagram.com/meyrieulesetangs>

Couverture : Vue sur l'étang du Moulin depuis «Les Molles»



Le Mot du Maire

Au début de cette année c'était avec un plaisir sincère qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaitais une bonne et heureuse année. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur. Vous conviendrez avec moi que formuler des vœux reste un exercice hasardeux à une époque tourmentée comme celle que nous traversons. Trop d'aléas et d'inconnues rendent l'avenir difficile à entrevoir.

Avec mes adjoints et conseillers municipaux, je poursuivrai nos efforts pour un service public de proximité, moderne, réactif et mieux à même de prendre en compte les besoins évolutifs et attentes multiples.

Je souhaite, avec l'équipe municipale, poursuivre le travail accompli sur la base de notre programme, mettre nos compétences et toute notre détermination au service de notre village et de ses habitants.

Nous avons fait le choix depuis quelques années d'organiser fin novembre une réunion publique pour vous présenter en détail les dossiers de la vie municipale et vous permettre de nous poser toutes les questions. Je vous invite à vous joindre à ce moment fort de démocratie lors des prochaines réunions. Vous pouvez également vous tenir informés sur la vie municipale par l'intermédiaire du site internet de notre commune, complètement réactualisé, de la feuille de chou mensuelle et de notre page Facebook. Page qui nous permet de vous transmettre des informations en temps réel.

Vous ne pourrez que constater que les sujets ne manquent pas et l'année 2022 sera, à ne pas douter bien chargée. Le mouvement national de baisse des dotations aux collectivités conjugué avec les projets de réformes territoriales, font que, plus encore nous devons rester très attentifs et vigilants. Nous devons aussi bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement et d'investissement sans pour autant rester inactifs. Ces périodes d'instabilité doivent encore et toujours nous inciter à la plus grande prudence sur nos engagements de dépenses.

Vous le savez, Meyrieu les Etangs n'est pas un village comme les autres. Il mérite le meilleur de nous-même, notre implication, mais surtout notre passion. Nous prenons à cœur de continuer à faire grandir notre village avec tout le bon sens qui doit guider l'action publique. Rien n'est possible seul et c'est en cela qu'un groupe de personnes participe activement depuis des années à construire le bon vivre de notre village : nos bénévoles ! Ces passionnés généreux ! A eux, en mon nom, mais au nom de tous nos habitants, je souhaite adresser mes



remerciements pour leur implication à la vie et au dynamisme de notre village. Après ces longs mois de confinement, d'isolement, de distanciation sociale, que l'on se retrouve vite sur nos stades, salles polyvalentes pour partager, rire, boire un petit verre lors de nombreux moments d'amitiés et de partage.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souhaiter la bienvenue à toutes les familles qui ont choisi Meyrieu les Etangs pour vivre. Je les invite à participer activement à la vie du village. Qu'elles s'engagent aux côtés de tous les bénévoles qui font vivre Meyrieu les Etangs.

Pour terminer ces quelques mots je remercie mes adjoints, les conseillers municipaux, le personnel communal, les enseignants, les membres de la commission sociale pour le travail qu'ils accomplissent et soyez assurés de notre dévouement pour le bien être de vous tous.

Bien fidèlement

Alain COUTURIER, Maire de Meyrieu les Etangs



Les constitutions françaises



Les constitutions françaises sont les différents textes écrits qui ont organisé les institutions de la France à un moment donné de son histoire.

L'histoire constitutionnelle de la France est faite de nombreux changements qui ont conduit le pays à expérimenter un grand nombre de régimes politiques depuis la Révolution française, allant du régime d'assemblée (la Convention nationale) à la dictature réactionnaire (Second Empire ou Régime de Vichy), qui sont probablement les deux régimes les plus opposés possibles.

Le texte constitutionnel actuellement en vigueur en France est la constitution de 1958, qui fonde la Ve République. Elle fut approuvée par le peuple lors du référendum du 28 septembre 1958, et promulguée officiellement le 4 octobre de la même année. La constitution de 1958, d'une durée de 63 ans, est la deuxième constitution la plus longuement en vigueur, après les lois constitutionnelles de 1875 qui instauraient la IIIe République, ayant elles duré soixante-cinq ans.

Elle est le quinzième texte fondamental (ou le vingt-deuxième si l'on compte les textes qui n'ont pas été appliqués) de la France depuis la Révolution française.

Norme suprême du système juridique français, elle a été modifiée à vingt-quatre reprises depuis sa publication par le pouvoir constituant, soit par le Parlement réuni en Congrès, soit directement par le peuple à travers l'expression du référendum.

Son préambule renvoie directement et explicitement à trois autres textes fondamentaux : la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen du 26 août 1789, le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (la Constitution de la IVe République) et la Charte de l'environnement de 2004. Les juges n'hésitant pas à les appliquer directement, le législateur étant toujours soucieux de les respecter, sous le contrôle vigilant du juge constitutionnel, ces énumérations de principes essentiels ont leur place dans le bloc de constitutionnalité.

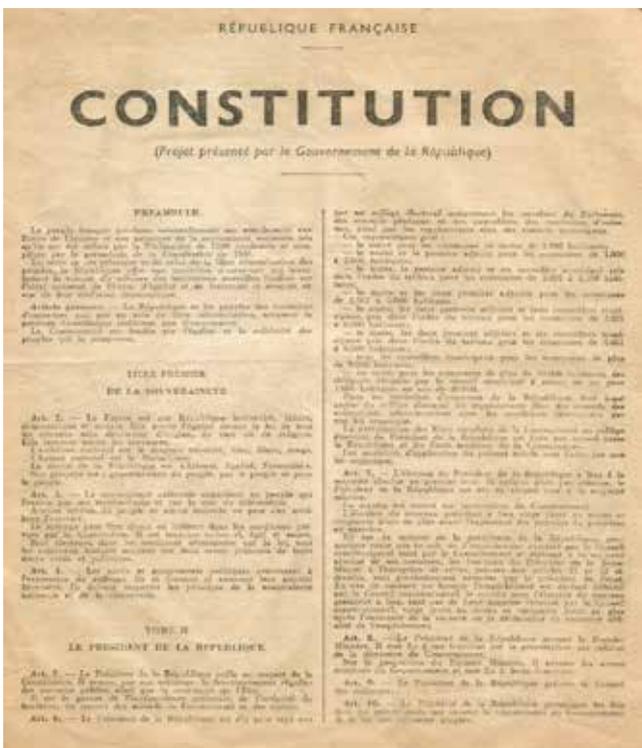
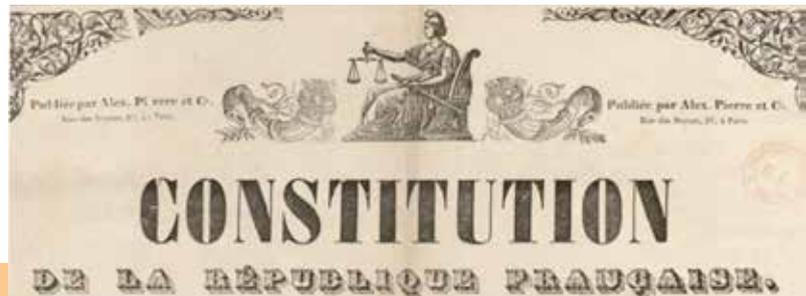
Les règles relatives à la révision de la Constitution sont prévues par la Constitution elle-même.

La Constitution de la Ve République : comment est-elle née ?

À la suite du mouvement du 13 mai 1958 à Alger, le président du Conseil, Pierre Pflimlin, présente sa démission au Président de la République le 28 mai 1958. Dans un message adressé au Parlement le 29 mai 1958, le Président de la République, René Coty, annonce qu'il s'est « tourné vers le plus illustre des Français » pour former un nouveau Gouvernement. Le Gouvernement du Général de Gaulle est investi le 1er juin 1958. La loi constitutionnelle du 3 juin 1958 lui donne le pouvoir de rédiger une nouvelle Constitution et précise les conditions de fond et de procédure à respecter.

Que change le régime de la Ve République institué par la Constitution du 4 octobre 1958 par rapport aux régimes précédents ?

Les républiques d'hier et d'aujourd'hui se suivent mais ne se ressemblent pas. Instituée par la Constitution du 4 octobre 1958, la Ve République se distingue des régimes précédents et, en particulier, des III^e et IV^e Républiques, sur au moins trois points. En effet, elle se caractérise par un exécutif fort, par une stabilité gouvernementale et par la création d'une justice constitutionnelle.



ARTICLE PREMIER.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

ARTICLE 2.

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est «La Marseillaise».

La devise de la République est «Liberté, Égalité, Fraternité».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

ARTICLE 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

L'actualité communale

Secrétariat de mairie

→ **La mairie est ouverte au public**

lundi de 14h00 à 17h00

mardi de 9h00 à 14h00

vendredi de 10h00 à 15h00.

→ **Prise de rendez vous possible**

auprès de Monsieur le maire ou du service urbanisme au 04 74 58 30 36

→ **Nous contacter par mail à l'adresse**

mairie@meyrieulesetangs.fr



Sandrine Furling assure les missions de secrétariat de mairie.

Elections départementales et régionales en 2021

Premières élections pour certains et nos aînés toujours présents à ce rendez-vous démocratique !



Roger Patural et Sébastien Tarallo se retirent de la vie municipale

Pour des raisons personnelles, Roger Patural et Sébastien Tarallo ont souhaité arrêter leur engagement au sein du conseil municipal.

Alain Couturier, les adjoints au maire et les conseillers municipaux les remercient vivement pour leur dynamisme et leur dévouement durant leur participation à la vie municipale. Leurs sièges au sein du conseil municipal restent vacants. Selon l'article L. 270 du code électoral, aucune élection partielle n'est à organiser car ces deux démissions n'entraînent pas une perte de plus d'un tiers des membres du conseil municipal.

La commune se dote d'un nouveau site internet : www.meyrieulesetangs.fr

Le 31 janvier 2022, le nouveau site internet a été officiellement ouvert.

Découverte de la commune, vie municipale, enfance et jeunesse, vie pratique, loisirs, démarches administratives, actualités sont les différentes rubriques qui permettent de découvrir et s'informer sur la vie de la commune.

Une rubrique " News flash " permet de transmettre des informations importantes de dernière minute.

La commune est présente sur le web avec le site internet et ses comptes Facebook et Instagram.



L'actualité communale

Construction de la nouvelle école communale

Le jeudi 15 avril 2021, la signature des marchés de travaux de construction du nouveau groupe scolaire lançait officiellement le chantier du nouveau groupe scolaire.

16 entreprises ont été retenues dans le cadre de l'appel d'offres. La première pierre a été posée le mardi 8 juin 2021 en présence de nombreux élus. Depuis cette date, le chantier ne cesse de progresser. Il est même en avance sur le programme des travaux. Les petits Meyruyards pourront le découvrir au quatrième trimestre 2022.



Financement du projet

Coût total des travaux 2 605 138€

- Subventions 969 500€ dont :
 - Subvention département : 500 000€
 - Subvention Etat : 300 000€
 - Subvention Etat prime ruralité : 100 000€
 - Subvention Région : 69 500€
- FCTVA (fonds de compensation pour la TVA) : 427 347 € et autofinancement de la commune : 108 291 €
- Emprunt de la commune sur 30 ans : 1 100 000 €



Jeudi 15 avril 2021 signature des marchés de travaux de construction

La réunion de signature des marchés de travaux de construction du nouveau groupe scolaire avec les 16 entreprises retenues suite à l'appel d'offres organisé par la commune de Meyrieu les Etangs a constitué le lancement officiel de ce projet.



Les dates de construction des bâtiments communaux

- Ancienne église de Boucharin (reste le pied du clocher) 1684
- Eglise 1879
- Mairie et groupe scolaire 1880
- Presbytère 1882
- Salle des fêtes 1976
- Vestiaires du stade 1982
- Salle Neyret (aménagement) 2014
- Salle Préry (aménagement) 2016



La nouvelle destination de l'école actuelle

Avec la mise en service de la nouvelle école, l'équipe municipale va pouvoir planifier l'extension de l'actuelle mairie dans une partie des locaux laissés vacants par les écoliers et la mise à disposition d'une autre partie aux associations.

Le bâtiment abritant l'actuelle école maternelle permettra quant à lui l'implantation d'une maison d'assistante maternelle. Quelques travaux pour rendre ce bâtiment autonome seront nécessaires afin de pouvoir le louer pour cet usage.

Mardi 8 juin 2021 : pose de la première pierre

En présence de nombreux élus, le maire Alain Couturier a ouvert cet événement non sans une certaine fierté pour sa commune :

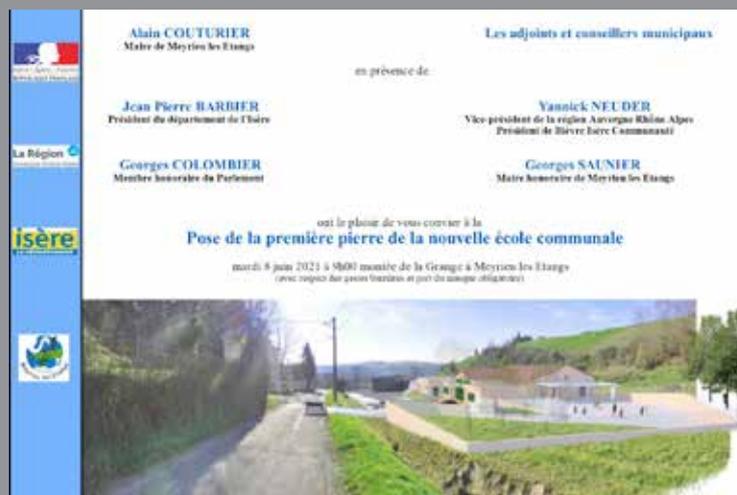


« Ce projet est né au début de l'année 2017, d'une réflexion et d'une étude approfondie des locaux scolaires.

En effet, la mise aux normes handicap et les importants travaux à engager dans l'ancienne école auraient nécessité des investissements conséquents sans pour autant résoudre toutes les autres difficultés : manque de stationnement, isolation thermique et acoustique, inadaptation aux nouvelles pratiques pédagogiques telle que la motricité, l'informatique...»

La nouvelle école couvre une surface au sol de 1100 m² et comprend cinq classes spacieuses, un espace de restauration et garderie périscolaire. La commune a commencé les travaux fin mai 2021 pour une livraison prévue fin 2022. Le futur bâtiment est dessiné par le cabinet d'architecte Daniel Ruet. Ce projet a été lancé, il y a quatre ans, par l'équipe municipale précédente sous le premier mandat d'Alain Couturier et reprise par la nouvelle équipe.

Le projet va offrir à l'équipe enseignante, au personnel communal et surtout aux petits Meyruyards une école aux normes avec des locaux adaptés à l'enseignement, un agrandissement de la restauration scolaire pour limiter le nombre de services avec une zone de garderie au sein de la zone de restauration. Elle résoud par ailleurs les problèmes de stationnement aux abords de l'école.



L'actualité communale

Rénovation thermique de la salle des fêtes

L'année 2021 a vu la réalisation du chantier de rénovation thermique de la salle des fêtes. En effet dans le cadre de sa politique de développement durable, l'équipe municipale a souhaité rénover ce bâtiment dans le but d'améliorer son isolation, de passer d'un chauffage au fuel à un chauffage par pompe à chaleur et basculer l'éclairage de l'intérieur de la salle sur un système d'éclairage LED plus économe en consommation électrique.

Les travaux ont concerné :

- L'isolation des murs par l'extérieur et la rénovation des façades
- L'isolation de la toiture et sa rénovation
- Le changement des dalles du plafond
- L'installation d'un chauffage par pompe à chaleur air-air
- La mise en place d'éclairage LED à l'intérieur du bâtiment.

Le coût total des travaux s'élève à 137 325€, financé par :

- Une subvention de l'Etat dans le cadre du plan France Relance de 56 463€
- Une subvention du Département de l'Isère de 28 965€
- Une subvention de la région Auvergne Rhône Alpes de 19 551€
- Un financement de la commune de 32 346€.



La salle des fêtes dénommée...

L'équipe municipale a souhaité qu'un nom soit donné à la salle des fêtes. Ceci afin de la personnaliser. Les Meyruyards ont été sollicités pour transmettre des idées de dénomination.

A partir des différentes propositions obtenues, le conseil municipal a voté le nom de la salle qui a été dénommée "Salle des Fêtes Meyruyarde". Un clin d'œil à la construction de cette salle par une équipe de bénévoles meyruyards de 1975 à 1976.

Une enseigne avec le nom de la salle a été commandée à la société Enseignes Rhône-Alpes de Pont Evêque et placée sur la façade du bâtiment. Celle-ci a été pavoisée aux couleurs de la République.



Travaux sur les vestiaires du stade

La terrasse des vestiaires a été fermée par une clôture et un portillon pour sécuriser le bâtiment. Côté route, des poteaux ont été installés, pour éviter le stationnement devant le bâtiment, ainsi qu'un cache container.

La voie d'accès au terrain de basket a été également rénovée, améliorant ainsi l'accès et le cheminement aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont été en partie réalisés par un groupe de

jeunes de l'IME de Meyrieu les Etangs dans le cadre d'un dispositif "Hors les murs" qui permet aux adolescents d'évaluer leurs compétences et d'affiner leur projet professionnel.



Les espaces verts à l'heure des fêtes de Pâques et des fêtes de fin d'année 2021



Nettoyage de printemps

La dernière édition avait eu lieu en mars 2019. Organisé par l'ACCA et la municipalité, le nettoyage de printemps a eu lieu le 27 mars 2021.

Merci à tous les bénévoles d'avoir retiré des routes et chemins détritres, bouteilles, sacs plastiques, mégots et déchets en tout genre. N'hésitez pas à nous rejoindre pour ce geste citoyen qui a lieu chaque année. La nature a besoin de nous !



L'actualité communale

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif et déchèterie

Depuis le 29 novembre 2021, la collecte des ordures ménagères a évolué vers une collecte tous les 15 jours, en porte à porte. Le calendrier de collecte des ordures ménagères pour l'année 2022 a été remis à chaque foyer.

Il est également disponible sur le site internet www.bievre-isere.com. Pour compléter cette nouvelle organisation, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des points d'apport volontaire de tri sélectif. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas

une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes. Chacun est invité à réduire sa production d'ordures ménagères par des gestes simples. Le tri sélectif permet également de réduire fortement la quantité d'ordures ménagères.

Comment bien trier ?

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Les emballages



Emballages métalliques



Briques alimentaires



Cartonnets



Bouteilles, flacons, pots et barquettes plastiques



Sacs et films plastiques

Les papiers



Journaux et magazines



Catalogues et annuaires



Cahiers et livres



Enveloppes, courriers et lettres



Publicités, Prospectus

Le verre



Bouteilles et flacons en verre



Pots et bocaux en verre

Le compost



Déchets de cuisine

(Épluchures fruits et légumes, marc de café et de thé, restes de repas...)



Sciures, essie-tout



Déchets de jardin

(Feuilles mortes, tontes pelouses, branchages, paille...)



Pourquoi est-il urgent de réduire le volume de nos ordures ménagères ?

Au-delà des raisons environnementales, la collecte des ordures ménagères représente un coût financier élevé pour la collectivité.

Et il ne faut pas compter sur une baisse du coût à la tonne, car le coût d'enfouissement, déjà plus cher que le coût du recyclage, sera impacté par l'augmentation prévue par l'Etat de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Si nous ne réduisons pas notre volume d'ordures ménagères la facture va continuer à augmenter. Alors il ne reste plus qu'à réduire le tonnage !

NANTOIN
Route du moulin, 04 74 54 13 73
Lundi : 9h - 12h
Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 14h - 17h

LA CÔTE ST-ANDRÉ
Chemin des Châpallottes, 04 74 20 33 03
Lundi : 14h - 18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (17h en hiver)

ST-ÉTIENNE DE ST-GEOIRS
Route de la Froffe, 04 76 93 44 16
Lundi : 14h - 18h (17h en hiver)
Du mercredi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (17h en hiver)

ROYBON
Route de Montlizon, 06 30 57 83 97
Mercredi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

VIRIVILLE
Route de Marçillat, 06 30 57 83 97
Lundi et mercredi : 9h - 12h
Mardi et samedi : 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

ST-JEAN DE BOURNAY
Chau de - le repaire -, 04 74 58 65 74
Lundi : 14h - 18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (17h en hiver)

Horaires d'hiver du 2 novembre 2021 au 26 mars 2022
Bièvre Isère

Les gestes de réduction des déchets.

- Pour éviter de recevoir en moyenne 14 kg de publicités par an dans sa boîte aux lettres, des autocollants «stop pub» sont disponibles en mairie.
- Pour éviter les courriers publicitaires à son adresse faire un courrier ou un courriel à l'adresse du démarcheur avec le texte suivant : «Opposition à recevoir de la publicité : Conformément aux dispositions de l'article 21.2 du RGPD, je vous remercie de bien vouloir supprimer mes coordonnées de vos fichiers d'envoi de publicités, catalogues. Je vous rappelle que vous disposez d'un délai maximal d'un mois suivant la réception de ce courrier pour répondre à ma demande, conformément à l'article 12.3 du RGPD».
- Faire une liste de courses et s'y tenir, bien doser les quantités en fonction du nombre de convives, respecter la règle du «premier entré, premier sorti» dans le frigo, accommoder les restes pour lutter contre le gaspillage alimentaire (chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments dont 7 kg encore emballés).
- Eviter d'acheter des produits jetables (gobelets, pailles, essuie-tout, rasoirs...) et des portions individuelles sur-emballées.
- Avoir ses propres contenants et acheter en vrac pour limiter les emballages.
- Ne pas imprimer tous ses mails et utiliser les feuilles de papier recto/verso.
- Utiliser une gourde remplie d'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille.
- Composter ses déchets de jardin et ses biodéchets.

Assainissement

Bièvre Isère Communauté a la compétence intercommunale de l'assainissement. Ainsi ce sont les services de l'intercommunalité qui s'occupent de la gestion du lagunage situé à proximité des salles Préry et Neyret : suivi, curage, entretien des espaces verts, travaux.



Le lagunage nécessite une mise en conformité afin d'améliorer l'efficacité du traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel. La question de sa mise en conformité ou l'orientation vers un autre système d'assainissement était donc posée.

A la suite de plusieurs scénarios étudiés, Bièvre Isère Communauté a signé un protocole d'accord avec Vienne Condrieu Agglomération afin d'améliorer considérablement l'assainissement collectif sur le secteur du pays Saint Jeannais, en permettant le raccordement de cette partie du territoire au système d'assainissement de Vienne Sud. Les 7 communes concernées (Sainte Anne sur Gervonde, Châtonnay, Saint Jean de Bournay, Royas, Beauvoir de Marc, Meyrieu les Etangs et Savas Mépin) auront la possibilité de se développer plus facilement en leur permettant de délivrer de nouveau des autorisations d'urbanisme.

Ce raccordement nécessitera des aménagements particuliers sur les communes concernées, estimés à 26,4 millions d'euros, qui seront en grande partie pris en charge par Bièvre Isère Communauté avec le soutien du Département de l'Isère, de l'Agence de l'Eau et de l'État dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique.

Vous souhaitez vidanger votre fosse d'assainissement non collectif ?

Vous pouvez bénéficier de prix négociés grâce à des prestations regroupées et non urgentes dans le cadre d'un marché négocié par Bièvre Isère Communauté.

Chaque usager est libre de recourir ou non aux prestations proposées. Renseignement sur www.bievre-isere.com.

La Commission sociale



La commission sociale n'a pas pu organiser le repas des aînés prévu en janvier 2021. Un colis a alors été remis aux personnes concernées, la pandémie n'autorisant pas les rassemblements collectifs. La cérémonie de la fête des mères ainsi que la journée inter-générationnels n'ont pu avoir lieu également, à notre grand regret. Ces deux événements sont l'occasion, pour l'un, de rencontrer les nouveaux nés ainsi que leurs parents et pour l'autre, de permettre un moment de partage entre les aînés et les élèves de l'école.

Des membres de la commission sociale et des bénévoles se mobilisent depuis maintenant plus d'un an pour participer à la préparation et la distribution de colis pour l'association 3 A.B.I. (Association Aide Alimentaire Bièvre Isère).

C'est une association qui se charge de distribuer des colis de nourriture à des familles dans la détresse sociale, en coopération avec les communes membres et la Communauté de communes Bièvre Isère. Si vous connaissez des personnes en difficulté, n'hésitez pas à leur en parler, nous serons là pour les guider. Ce sont aujourd'hui plus d'une centaine de familles qui bénéficient sur le secteur Bièvre Isère des services de cette association. Nous déplorons qu'en 2021 de nombreuses familles ne puissent manger à leur faim. Si vous voulez faire un don pour cette association, vous pouvez contacter un membre de la commission ou la mairie. L'association possède une page Facebook où vous trouverez tous les renseignements.

La commission sociale était présente pour la journée du Téléthon accompagnée par des membres du Comité des fêtes et des bénévoles mobilisés pour la recherche médicale.

Guy Wagner nous a cuit des saucissons à la chaudière pour l'occasion. Une bonne centaine de saucissons et pommes de terres ont été servis en drive. Les boissons ont été financées par la commune et les autres dépenses par le Comité des fêtes. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette manifestation. Nous espérons vous voir encore plus nombreux l'an prochain pour montrer qu'à Meyrieu les Etangs nous savons faire preuve de générosité. Aux 1813€ récoltés lors de cette matinée très conviviale, se sont ajoutés les 125€ de la vente des lasagnes organisée par l'association Full & Light. Un total de 1938€ a donc été remis à Nathalie Peller, coordinatrice de l'AFM pour le Nord-Isère.

La commission sociale gère le dispositif de téléalarme par convention avec Vienne Condrieu Agglomération. Un contrôle mensuel est obligatoire pour vérifier le bon fonctionnement du boîtier et la qualité de la liaison avec le central d'appel. Jeanine Chardon et Evelyne Couturier se relaient pour cette mission, auprès des personnes ayant choisi ce dispositif.

Des membres de la commission sociale participent à différents groupes de travail

- Groupe intercommunal réunissant 8 communes du secteur St Jeannais (Artas, Beauvoir de Marc, Châtonnay, Meyrieu les Etangs, Royas, Savas Mépin, Sainte Anne sur Gervonde, Saint Jean de Bournay).
- Groupe de travail animé par le Département de l'Isère, territoire Porte des Alpes autour des thématiques sociales.

Cela permet aux élus et aux bénévoles de construire et de proposer aux habitants différentes actions notamment d'information, de réfléchir ensemble à la création et au développement de services. Les projets sont également à mettre en lien avec les actions prises par la Communauté de communes.

Quelques sujets en cours de réflexion :

- La mobilité des personnes (personnes âgées, personnes en parcours d'insertion etc...)
- L'accompagnement numérique dans chaque commune
- La prévention de la perte d'autonomie à domicile

La commission sociale souhaite réaliser un diagnostic des besoins sociaux des habitants de Meyrieu les Etangs. Dans l'attente de sa réalisation, les membres de la commission sociale sont à votre disposition pour vous aider à trouver une solution aux difficultés que vous pourriez rencontrer ou à vous orienter sur les services compétents.

Contact : le secrétariat de mairie
Rappel adresse mail : mairie@meyrieulesetangs.fr



Exposition de peinture 2021

La 30ème exposition arts, peintures, photos et sculptures a rencontré un vif succès, cette année encore, malgré les contraintes sanitaires du moment. Etaient présents 71 peintres, dont une demi-douzaine exposant pour la première fois à Meyrieu les Etangs, avec au total 206 tableaux. Également 11 photographes dont 8 du club de St Jean de Bournay, 2 céramistes, 2 potières et 1 artiste créateur de sculptures en papier de récupération.

Notons également la participation des enfants de l'école de Meyrieu les Etangs et de l'IME. Marc Stora, sculpteur sur inox, encore présent cette année, nous a permis de découvrir une autre partie de ses œuvres et de nous montrer, une nouvelle fois, l'art sous toutes ses formes avec un grand A. Son travail est vraiment exceptionnel avec des statues qui représentent pour chacune entre 350 et 390 heures de travail pour un poids de 90 à 130 kilos.

Le choix des œuvres présentées nous a permis, par la disposition au départ involontaire, de faire un discours qui nous mettait au cœur d'un sujet brûlant : «la pandémie» qui sévit encore actuellement. Un large public s'est déplacé lors de cette exposition pour admirer le travail des artistes et apprécier le travail de l'équipe.

La salle Neyret est le lieu, depuis quelques années, de l'exposition plus spacieuse, son volume permet de mettre en valeur toutes les œuvres exposées. L'exposition attire de plus en plus de monde et nombreux sont les peintres qui nous remercient pour l'accueil et la mise en valeur de leur travail. 3 tableaux ont été vendus ainsi que de nombreuses poteries.

Les classes de l'école de Meyrieu les Etangs ont présenté leurs œuvres avec



pour thème, cette année, «nature et animaux» et l'IME nous a montré la voie de la création et de l'imaginaire.

De nombreux élus assistaient au vernissage, certains pour la première fois. Nous les remercions de leur présence. Grâce à la vente de 184 catalogues (une année exceptionnelle car nous avons craint d'en manquer), les bénéfices de la journée ont été importants.

Une redistribution plus conséquente a été possible : ainsi, l'école a reçu 500€ et l'IME 200€ pour soutenir l'achat de matériel culturel et artistique. Le solde est reversé au Comité des fêtes pour l'achat du matériel d'expositions.

Joël SORIS



Les résultats du vote pour l'élection des meilleurs artistes ont été :

- 1^{er} prix du public remis à *Reine Fayolle* pour l'œuvre "L'arbre et lumière"
- 2^e prix à *Claude Lachaud*, "Le marin pêcheur"
- *Pierre Jocteur* a été récompensé, pour le prix public de la photo

Appel à volontaires

Si vous souhaitez donner deux heures de votre temps pour une permanence, l'installation des panneaux ou toute autre activité durant la semaine précédant l'exposition, merci de vous faire connaître auprès de Joël Soris, responsable de la commission culture.

Message de Joël Soris

«Je remercie tous les bénévoles et les membres de la commission culture pour leur disponibilité et leur engagement. Je leur donne rendez-vous pour la 31ème exposition en octobre 2022. Nous essaierons ensemble de faire encore mieux ! Il est important de renouveler les œuvres exposées en accueillant de nouveaux artistes. Je compte donc sur chacun de vous pour diffuser l'information auprès des personnes de votre connaissance qui souhaiteraient exposer leur travail. Elles peuvent me contacter pour avoir tous les renseignements dont elles auraient besoin. D'avance merci.»



Service de restauration et de garderie



périscolaire en images...



Le personnel du service de restauration et garderie périscolaire :
Philippine Cristino, Sandrine Greco, Catherine Rieux et Sylvie Bron.



Compte administratif 2021

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Produits des services <i>(prestations de services, redevance occupation domaine public, remboursement de frais)</i>	58 287,18 €
Impôts et taxes <i>(taxe d'habitation, taxe foncière, droits de mutation, taxe sur électricité et pylônes...)</i>	260 077,66 €
Dotations et participations <i>(dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)</i>	244 363,19 €
Produits de gestion courante <i>(location salles communales, fermages)</i>	2 783,75 €
Produits exceptionnels <i>(vente de biens immobiliers et remboursements divers)</i>	10 289,80 €
Atténuation de charges	9 396,36 €
Produits financiers <i>(parts sociales)</i>	2,60 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	585 200,54 €

Dépenses de fonctionnement

Charges nécessaires au fonctionnement de la commune <i>(énergies, carburants, eau, entretien des bâtiments et du matériel, fournitures de bureau, affranchissements, assurances,...)</i>	207 435,43 €
Charges du personnel communal <i>(rémunérations, charges patronales, cotisations,...)</i>	193 198,31 €
Charges de gestion <i>(subventions aux associations, participations intercommunales, indemnités des élus, ...)</i>	45 812,44 €
Charges financières <i>(intérêts des emprunts)</i>	14 222,19 €
Charges exceptionnelles <i>(titres annulés sur exercice antérieur)</i>	757,38 €
Opérations d'ordre <i>(dotation aux amortissements)</i>	3 350,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	464 775,75 €

Investissement

Recettes d'investissement

Emprunts	2 400 000,00 €
Subventions <i>(état, département,...)</i>	211 319,20 €
Autres recettes <i>(FCTVA, Taxe Aménagement, excédent de fonctionnement)</i>	231 976,37 €
Opérations d'ordre <i>(amortissements, intégration études suivis de travaux)</i>	3 350,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 010 645,57 €

Dépenses d'investissement

Remboursement du capital des emprunts	61 358,24 €
Opération d'équipement, études et honoraires, travaux <i>(études groupe scolaire, travaux sur bâtiments, sur le stade, à l'église, au cimetière, voirie, acquisition de logiciel, et de divers matériels...)</i>	527 882,30 €
Opérations d'ordre	164 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	753 240,54 €



Délibérations 2021 du conseil municipal

Conseil municipal du 11 février 2021

- Approbation du vote du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 – budget communal
- Affectation de résultat du budget communal 2020
- Commission sociale : intégration d'un nouveau membre et désignation d'un représentant non élu à l'association 3 Abi
- Demande de subvention pour les travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local
- Attribution des lots du marché «Construction du groupe scolaire»

Conseil municipal du 11 mars 2021

- Vote du budget communal primitif 2021

Conseil municipal du 8 avril 2021

- Vote des taux d'imposition année 2021
- Vote des tarifs cantine et garderie périscolaire pour la rentrée scolaire 2021
- Acceptation d'un emprunt relatif à la construction du nouveau groupe scolaire

Conseil municipal du 6 mai 2021

- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un personnel communal auprès de Bièvre Isère Communauté
- Admission en non – valeur
- Décision modificative n°1 au budget communal
- Création de poste dans la filière administrative

Conseil municipal du 10 juin 2021

- Autorisation de signature d'une convention financière pour l'accueil de loisirs du mercredi

Conseil municipal du 3 septembre 2021

- Suppression et création de postes
- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition de locaux à la commune de Ste Anne sur Gervonde
- Opération mise en place d'un repère de crue

Conseil municipal du 4 novembre 2021

- Restitution de la compétence de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) des mercredis par Bièvre Isère Communauté
- Reprise de la compétence de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) des mercredis à l'échelon communal
- Subvention exceptionnelle au groupe mémoire de Meyrieu



Tarifs 2022

Concessions au cimetière

- Concessions trentenaire de 2m² - 30 ans : 180 €
- Concessions trentenaire de 4m² - 30 ans : 340 €
- Concession caverne - 15 ans : 450 €
- Renouvellement concession de 2 m² - 15 ans : 90 €
- Renouvellement concession de 4 m² - 15 ans : 170 €
- Renouvellement concession caverne - 15 ans : 225 €
- Reprise de caveau existant suite abandon de concession :
 - 1000 € le caveau de 2m²
 - 2000 € le caveau de 4m²

Location de la salle des fêtes

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 1 jour : 480 €
- 2 jours consécutifs : 630 €

Pour les habitants de Meyrieu les Etangs (résidents et leurs parents, enfants et petits enfants) :

- 1 jour : 180 €
- 2 jours consécutifs : 230 €

Pour la famille des habitants de Meyrieu les Etangs (frères et sœurs des résidents et leurs enfants) :

- 1 jour : 290 €
- 2 jours consécutifs : 365 €

Location de la salle Préry

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 4 heures : 110 €
- 1 jour : 180 €
- 2 jours : 230 €

Pour les habitants de Meyrieu les Etangs :

- 4 heures : 60 €
- 1 jour : 130 €
- 2 jours : 180 €

Location de la salle Neyret

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 1 jour : 280 €
- 2 jours : 320 €

Pour les habitants de Meyrieu les Etangs :

- 1 jour : 190 €
- 2 jours : 240 €

Pour toutes les salles communales

- Au-delà de 2 jours, le prix par jour complémentaire sera la moitié du tarif 2 jours.
- Caution demandée lors de la réservation : 500 €.
- Forfait ménage : variable selon le jour de la prestation.

Location du clos du presbytère

- 1 jour : 70 €

Emplacement marché

- 1 emplacement : 60 € à l'année.

Etat civil 2021

Ils sont nés en 2021

• Nahel AÏNAMA	le 23/01	à Bron
• Ernest BEAU	le 26/02	à Bourgoin Jallieu
• Lucine VENET	le 29/03	à Bron
• Eli BERCHOUX CANO	le 06/04	à Feyzin
• Loucia HERNANDEZ	le 08/04	à Bourgoin Jallieu
• Enzo HOARAU	le 06/06	à Bourgoin Jallieu
• Noam BICHET	le 05/09	à Bourgoin Jallieu
• Keyssie DE HARO	le 31/10	à Bourgoin Jallieu
• Emma GONNET	le 09/11	à Pierre Bénite
• Roméo NEURDIN	le 13/11	à Bourgoin Jallieu



Ils se sont pacsés en 2021

• Alexandra BUENDA et Cliff SIMON	le 10/07
-----------------------------------	----------

Ils se sont mariés en 2021

• Prisca MANIKION et Christophe BEAU	le 19/06
• Marjorie VIDAUD et Gilles DE LA ASUNCION	le 03/07
• Marine RICHART et Anthony VIVIER	le 21/08

Ils nous ont quittés en 2021

• Lucie Andrée HIBERT	le 03/02
• Jean Claude MANCONE	le 24/02
• Ernest MENALDO	le 19/03
• Christian MALPEL	le 02/05
• Philippe JACQUIER	le 18/05
• Jean Charles MARCHAL	le 18/05
• Bernadette DREVON épouse BEAUZON	le 30/10
• Bernard KLUIJTMANS	le 19/11
• Yves GUILLAUD	le 04/12



Fête des mères : Les mamans de l'année

Pour cause de pandémie et de distanciation sociale nécessaire, la cérémonie de fête des mères 2021 qui réunit chaque année les familles ayant accueilli un enfant dans leur foyer depuis la fête des mères précédente n'a pas pu avoir lieu. Toutes nos félicitations aux mamans et aux papas de :

Tidiane VIAL	le 14/08/2020	Nahel AÏNAMA	le 23/01/2021
Charlie PALUAN	le 21/08/2020	Ernest BEAU	le 26/02/2021
Faustine DUSSURGET	le 28/09/2020	Lucine VENET	le 29/03/2021
Laëtitia WAIRY	le 18/10/2020	Eli BERCHOUX CANO	le 06/04/2021
Eva COSTA	le 07/12/2020	Loucia HERNANDEZ	le 08/04/2021
Aristide LACOSTE-ARIBAUD	le 16/12/2020		



Résidence Autonomie les 4 Vallées à Châtonnay



La résidence



Activité extérieure



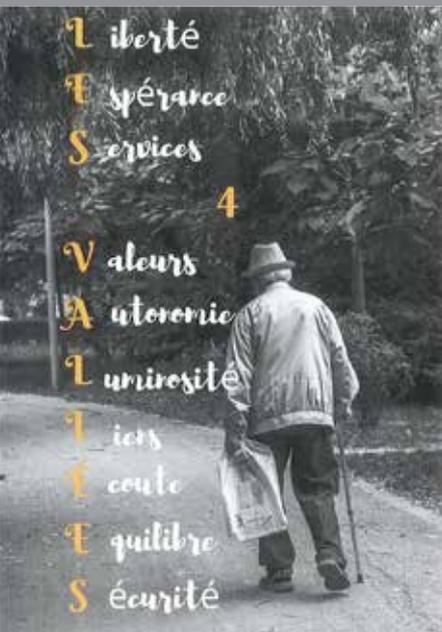
Séance décorations de Noël



Séance pluche



Les animations



La Résidence des 4 Vallées est une résidence autonomie habilitée à l'aide sociale. Elle est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Bièvre Isère Communauté. Nous avons 56 logements.

Nos résidents : Ils ont plus de 60 ans, sauf dérogation, et leur autonomie est évaluée en GIR 4, 5 ou 6, ils sont seuls ou en couple. Priorité est donnée aux ressortissants des communes de Bièvre Isère Communauté et d'Eclosé-Badinières.

Les appartements sont équipés d'un coin cuisine aménagé, d'une salle de bain avec douche et toilette, de deux sonnettes d'appel d'urgence, d'une antenne TV collective et d'une prise téléphone.

A leur entrée, ils signent un contrat de séjour qui définit leurs droits et obligations et celles de l'établissement (prestations, tarifs, autonomie...).

Ils ont la liberté d'aménager leur logement et de sortir comme ils le souhaitent, d'inviter qui ils veulent quand ils veulent, de s'absenter quelques jours... les résidents sont «chez eux».

Nous proposons différents services facultatifs :

- Restauration : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner, tous les jours de l'année ;
- Linge : le résident ou la famille peut se charger de l'entretien du linge mais nous pouvons également assurer cette prestation ;
- Soins : le forfait soins nous permet d'employer deux aides-soignantes et quelques vacations d'infirmiers : aide à la toilette, à la prise des médicaments, aide à la mise des bas ou chaussettes de contention, etc.
- Animations : nous proposons quasiment quotidiennement des activités : gym, Qi Gong, chorale, activité artistique, jeux, atelier culinaire,

sortie cinéma, sortie au marché, atelier mémoire, relaxation, repas à thème, rencontres et échanges, pluche des légumes...

Quelles démarches pour rentrer aux 4 vallées ?

Vous avez encore le choix : dossier «papier» ou dossier «dématérialisé» avec Via Trajectoire.

Les personnes doivent déposer le dossier de demande d'entrée en établissement. Ce dossier est désormais un dossier unique. Il peut être retiré à la résidence ou il peut être téléchargé sur le site internet du département de l'Isère : www.isere.fr (rubrique social-personnes âgées-vivre en établissement).

Désormais vous pouvez faire la demande en ligne avec :



<https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Public/CreationDossierEtape1.aspx#?onglet=creationDossier>

Nous pouvons également vous transmettre le dossier de demande d'admission ainsi que la plaquette de présentation de notre structure sur simple appel téléphonique.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignements et pour venir visiter la résidence.

Nous contacter

- 8, place de la gare - 38440 Châtonnay - Tél : 04 74 58 37 08
- residence.quatre.vallées@bievre-isere.com - Site internet : www.4-vallées.fr
- <https://www.facebook.com/foyerlogement.lesquatrevallées/>

Ouverture de nos prestations aux personnes extérieures

La signature avec le département de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens nous permet notamment de bénéficier d'un forfait autonomie pour prendre en charge des actions de prévention de la perte d'autonomie avec divers objectifs : développement du lien social, maintien et développement des capacités physiques, cognitives, sensorielles, psychiques.

L'ouverture de nos prestations aux personnes extérieures de plus de 60 ans est suspendue du fait de la crise sanitaire. Nous espérons rapidement pouvoir de nouveau accueillir des personnes dans nos activités (gratuitement) et au restaurant (moyennant finance au même prix que les résidents)



Tennis de Table : 76 ans !

Le club de tennis de table de Meyrieu les Etangs fêtera ses 76 ans cette année.

Au cours de cette histoire, le club a fonctionné tour à tour en entente avec le club de Saint Jean de Bournay pendant 17 ans et avec le club de Vaulx-Milieu pendant 2 ans.

Le club propose de nombreuses activités pour les enfants, pour les ados, pour les adultes, en loisir ou en compétition. Nous proposons une activité adaptée à chacun.

Le programme proposé pour la saison 2021-2022 :

Été 2021, deux actions principales :

- C'est avec plaisir que nous avons organisé des séances découvertes, lors du stage multisports à Chatonnay et en partenariat avec l'AS Meyrieu Chatonnay handball.
- Nous avons également mis en place des tournois toutes les semaines de juillet à mi-août, ouvert à tous et entièrement gratuit.

Septembre, c'est l'heure de la rentrée...

et du retour aux entrainements pour les jeunes et les adultes. Les entrainements sont adaptés au jeune public afin de leur permettre de découvrir le ping-pong et de progresser à leur rythme. Les adultes ont le choix entre des créneaux d'entraînement dirigés ou des créneaux de jeu libre avec des compétiteurs et des loisirs présents à chaque créneau.





Nos compétiteurs participent à la compétition phare du tennis de table, tout au long de la saison : le championnat par équipes. D'ailleurs, lors de la première phase nos équipes 1 et 2 sont montées dans leurs divisions supérieures. Félicitations à eux !

L'association organise aussi des compétitions pour la fédération (FFTT) et en particulier pour son échelon départemental : le comité de l'Isère de Tennis de Table.



Après la crise du Covid, que nous avons tous traversé, les membres du club sont heureux de pouvoir reprendre leur activité sportive. N'hésitez pas à nous rejoindre pour taper dans la balle et surtout partager une bonne tranche de convivialité.

La gymnastique volontaire

2021 fut une année encore compliquée pour le club de gym. Les cours ont pu reprendre en extérieur et c'est donc le cours du vendredi matin qui a eu le plaisir d'imaginer les cours en plein air. Les cours du lundi et mardi ont repris dès que le couvre-feu a été levé, en extérieur également. Ce fut une belle expérience à laquelle tout le monde a su s'adapter. Merci aux professeurs et aux adhérents d'avoir joué le jeu.



Pour la rentrée de septembre, reprise classique en salle avec pass sanitaire. Merci aux adhérents qui sont venus ou revenus prendre leur licence 2021-2022. Sans eux, le club ne pourrait pas continuer. Le bureau met tout en œuvre pour maintenir le club ouvert malgré les difficultés. Merci aussi à la commune pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Florence Durand au 06 20 66 82 39.

N'hésitez pas, il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Bièvre Pentathlon / Laser Run 38

L'année 2021 aura été encore une année très riche pour le club de Laser Run de Meyrieu les Etangs. Le club, créé fin 2017, compte aujourd'hui 28 licenciés. Le club se classe en milieu de tableau sur le plan national et est actuellement le plus gros club régional de Laser Run.

Le Laser Run est l'association de 2 des 5 disciplines de l'épreuve olympique de pentathlon moderne (l'épreuve olympique comprend également la natation, l'escrime et l'équitation).

Durant l'épreuve de Laser Run, des courses de 300, 600 ou 1200 mètres (selon la catégorie et le type d'épreuve) sont entrecoupées de séquences de tir (5m ou 10m) rappelant le biathlon.

Pouvant être considéré comme son équivalent d'été, la course à pied remplace le ski de fond et le tir au pistolet laser remplace le tir à la carabine.

Ce sport fait appel à différentes compétences : l'endurance, la concentration et la régulation de l'effort. A l'approche des cibles, il faut retrouver un rythme cardiaque permettant de ne pas perdre de temps sur le pas de tir.

En septembre 2021, une section d'entraînement Senior - Master a été ouverte au sein du club, en plus des catégories actuelles (U11 à U22) grâce à l'aide de la commune de Meyrieu les Etangs et du Conseil départemental de l'Isère (M. Jean-Pierre Barbier et Mme Cathy Simon) qui ont permis d'acquérir du matériel supplémentaire.

En novembre 2021, une formation d'entraîneurs Laser Run a également débuté sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est encadrée par le Conseiller Technique National de la Fédération Française de Pen-

tathlon Moderne et devrait se terminer en juin 2022.

Cette formation réunit les 5 clubs de pentathlon de la région (Lyon, Grenoble, St Etienne, Chambéry et Meyrieu les Etangs). Parmi les 13 stagiaires de la formation, 4 font partie de BIEVRE PENTATHLON - LASER RUN 38.

L'un des week-ends de formation devrait d'ailleurs se dérouler à Meyrieu les Etangs.

A l'issue de la formation, les stagiaires passeront le brevet fédéral 1 de pentathlon moderne. Ils pourront ainsi entraîner les jeunes du club de Meyrieu les Etangs en Laser Run et rejoindre l'entraîneur actuel Yannick Hingrez également président du club. Enfin, en septembre 2021 a eu lieu le premier GLOBAL LASER RUN CITY TOUR de notre région et du département du Rhône.



Durant cette épreuve, BIEVRE PENTATHLON - LASER RUN 38 a concouru dans les catégories U11 à senior et plusieurs sportifs du Club sont montés sur les marches du podium.

Encore bravo à Léonel Ponthenier (1er dans sa catégorie et 1er en relais), Arthur et Léo Eissautier (1er), Emmy Groléas (3ème mixte et 1ère dans sa catégorie), Maxime Ponthenier (2ème), Nicolas Ponthenier (1er), Jérémy Hingrez (2ème), Sébastien Ponthenier (1er en relais).



Contact :

N'hésitez pas à consulter BEsport, notre page Facebook ou notre site internet pour être tenu informé.

- Laser.run38@gmail.com
- <https://laserrun38.wixsite.com/home>
- <https://www.facebook.com/LaserRun38>
- <https://www.besport.com/group/932205>
- <https://www.ffpentathlon.fr/premiere-competition-de-laser-run-en-auvergne-rhone-alpes/>



L'ACCA

Meyrieu les Etangs



Vingt-six adhérents font partie de notre association. Pour tous, le principal souci est celui de la sécurité pendant nos actions de chasse, et surtout lors de nos battues chevreuil et sanglier.

Quand nous sommes en battue, sur chaque chemin entrant dans la zone de chasse, des panneaux sont installés indiquant qu'une action de chasse est en cours.

Tous les chasseurs portent sur eux gilets et casquettes fluo pour les battues, et seulement une casquette fluo pour la chasse au petit gibier, pour une meilleure visibilité par rapport aux autres chasseurs et utilisateurs de la nature.

Rappelons aussi que chaque chasseur contribue au remboursement des dégâts causés aux cultures par les sangliers, par la cotisation versée à la Fédération de Chasse de l'Isère.

La chasse permet de profiter de la nature, de la respecter et de pouvoir échanger avec d'autres personnes.

Nous espérons que ces quelques lignes donneront envie à de jeunes chasseurs de nous rejoindre.

Bon vent pour l'année 2022.

Le Président, Auguste Moiroud

- Contact ACCA Meyrieu :
- Auguste Moiroud, Président
- ginette.moiroud@free.fr

Entente Football Des Etangs



Le club de l'Entente Football Des Etangs vient de démarrer sa quinzième saison sportive. Après deux ans de crise sanitaire, l'E.F.D.E. compte, cette année, 110 licenciés toutes catégories confondues. Nous comptons beaucoup de licenciés dans les catégories U6, U7, U8, U9, U10, U11 et U13.

La présidence de l'E.F.D.E. est assurée par Frédéric Michard qui poursuit son dévouement pour la réussite du club sans compter son temps, avec tous les autres membres du bureau qui l'entourent. Un grand merci à lui.

Remercions tous les bénévoles qui assurent les tâches de l'ombre : gestion financière et administrative, traçage des terrains, arbitrages officiels, communication, gestion de l'équipement et de la boutique, tenue des buvettes dans les 3 villages, sans qui rien ne serait possible.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'E.F.D.E. sur Instagram et Facebook.

Merci à tous les sponsors et aux assureurs qui investissent financièrement dans le club et permettent ainsi l'achat de jeux de maillots, de survêtements et autres équipements pour tous les licenciés. Nous remercions également vivement les municipalités pour leur soutien financier, par la qualité de l'accueil réservé à nos équipes, (entretien et des tontes des terrains, nettoyage des vestiaires, éclairage des terrains). Nous remercions également le Conseil départe-

mental de l'Isère pour sa subvention attribuée au club Entente Football Des Etangs dans le cadre des initiatives locales. Le club remercie tous les supporters présents les week-ends autour des surfaces de jeu soit à Châttonnay, soit à Meyrieu les Etangs, soit à Ste Anne Sur Gervonde.

La boutique «new look» de l'E.F.D.E., aux vestiaires de Châttonnay vous propose tous ses produits et équipements estampillés avec le logo de l'E.F.D.E. (survêtements, gants, maillots, bonnets, parkas, sacs, écharpes, etc). Il y en a pour tous.

Pour rappel, les manifestations, passées ou à venir, organisées par le club

- Le 28 novembre 2021 : - Boudins / Diots à Châttonnay
- Le 18 décembre 2021 : à 14 heures l'arbre de Noël pour les jeunes joueurs et à 19 heures loto à Châttonnay
- Le 21 janvier 2022 : Tournoi Seniors à 20 heures à Châttonnay
- Le 22 janvier 2022 : Tournoi U10/U11 à Châttonnay
- Le 6 mars 2022 : Croziflette à Meyrieu les Etangs
- Le 10 juin 2022 : Tournoi Baby à Châttonnay
- Le 11 juin 2022 : Tournoi Jeunes à Châttonnay

Equipes jeunes

Toutes ces équipes bénéficient d'éducateurs passionnés :

Pour les U6 et U7 : Matthieu, Morgan, Lilou et Pauline,

Pour les U8 et U9 : Frédéric et Océane,

Pour les U10, U11, U12 et U13 : Yannick, Vincent et Amance.

Pour les U15, cette équipe est en entente avec le club voisin de l'ECBF (Eclose-Châteautilain-Badinières).

Enfin, pour les U17 : Thomas aidé de Damien et Sacha en entente avec l'ECBF.

Beaucoup de parents les accompagnent et les encouragent les samedis. Un grand merci à eux pour tout leur soutien.



Equipe seniors



Cette année, nous comptons deux équipes seniors, une en D3 et l'autre en équipe D5.

L'équipe D5 est renforcée par d'anciens joueurs vétérans (Alain Monton, Morgan Vendevyvere, Dimitri Levet, David Greggia et Alexandre Portelli). Après les rencontres du soir et du dimanche, ils partagent ensemble de bons moments de convivialité.

Le club vous remercie déjà pour votre présence à toutes ses manifestations.

Bonne saison sportive à tous !

Equipe féminine



Cyrille Michard entraîne l'équipe féminine pour la troisième année consécutive. Nous nous réjouissons de l'inscription de nouvelles joueuses encore cette année. La qualité de leur jeu progresse de semaine en semaine.

Sou des Ecoles

L'Association du Sou des Ecoles a été créée dans l'unique but de récolter des fonds afin de financer des activités culturelles et pédagogiques pour les enfants de l'école. C'est la raison pour laquelle sont organisées au fil de l'année différentes manifestations. Elles sont l'occasion de nous retrouver, membres du bureau, parents, bénévoles et habitants du village, afin de passer des moments conviviaux.

Durant l'année 2020/2021, plusieurs de nos manifestations habituelles n'ont malheureusement pas pu avoir lieu compte tenu des conditions sanitaires :

→ **Soirée Beaujolais** : Nous invitons habituellement la population à déguster le Beaujolais nouveau et à partager une assiette de charcuterie au son de la musette et des musiques du moment. Une soirée qui se veut conviviale et pleine de bonne humeur ! Malheureusement, cette année, la pandémie ne nous a pas permis de nous retrouver.

→ **Arbre de Noël** : Il en fut de même pour notre traditionnel spectacle de Noël, organisé en partenariat avec les enseignantes de l'école. Le Père Noël a toutefois pu venir rencontrer les enfants de l'école, accompagné par les lutins du

Sou, avec sa hotte remplie de cadeaux et de friandises. Nos cuisiniers, avec Patrick à la tête de cette équipe de choc, nous ont préparé une excellente croziflette. Les habitants du village ont pu récupérer leurs commandes de croziflette mais aussi celles de la vente d'excellents chocolats de la chocolaterie De Marlieu.

→ **Carnaval** : A défaut de pouvoir organiser notre traditionnel carnaval avec le bal des enfants à la salle des fêtes, les enfants ont défilé avec leurs déguisements sur le terrain en gore, pouvant ainsi se faire admirer par leurs camarades et déguster un goûter offert par le Sou.

Afin de permettre aux enfants d'effectuer tout de même quelques sorties scolaires, nous sommes parvenus à maintenir une vente de brioches au mois d'avril.

En route pour le collège...

En partenariat avec la mairie et les enseignantes, une calculatrice, un bon d'achat ainsi qu'un livre ont été remis aux élèves partant pour le collège.

Cette remise a eu lieu à l'occasion d'un petit spectacle organisé par les enseignantes, durant lequel danses et chants ont ravi les parents réunis, par petits groupes, sur le terrain en gore. Un goûter a été offert pour tous, par le Sou des Ecoles, ainsi que la calculatrice aux CM2.

Nous remercions les parents, les familles et amis qui nous ont aidés à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement des différentes manifestations.



Amicale des anciens combattants

Cette année encore, la crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement de notre association. L'assemblée générale n'a pu se dérouler et les cérémonies au monument aux morts du 19 mars et du 8 mai se sont tenues en présence d'un public restreint et défini par la municipalité.

Pour le 19 mars, une délégation d'anciens combattants et d'élus a accompagné les membres de la famille de Paul Ogier, ancien d'AFN, décédé le 10 octobre 2020 afin de déposer une plaque sur sa tombe. A plusieurs reprises au cours de l'année, des représentants de l'amicale portant le drapeau ont accompagné des anciens d'AFN des communes voisines pour leurs funérailles.

Les adhérents de notre amicale sont partenaires du groupe mémoire de la commune et plusieurs d'entre eux ont eu

le plaisir de participer au voyage en Alsace du 23 au 25 octobre et d'accompagner les élèves. Ce voyage laisse de bons souvenirs.

Depuis 2015, le groupe mémoire organise une soirée «soupe du poilu», le 10 novembre, pour rappeler le centenaire de la Grande Guerre. Cette soirée a connu un grand succès cette année encore. Notre amicale apporte tout son soutien à cette initiative et remercie les membres du groupe mémoire.

La cérémonie du 11 novembre a regroupé autour des élus, les membres de l'amicale,

de nombreux élèves et leurs enseignantes, l'Avant-Garde de St Jean de Bournay et la population. Les élèves ont déposé leurs bouquets, lu un texte officiel puis procédé à l'appel des morts et chanté «La Marseillaise» pour accompagner l'Avant-Garde. Leur participation prouve que la mémoire se transmet bien aux jeunes générations. Nous ne pouvons que les remercier ainsi que leurs enseignantes et les encourager à perpétuer ces actions. Merci aussi à l'Avant-Garde, toujours présente pour les commémorations.

La quête pour le Bleu de France a lieu chaque année. Pour la cérémonie du 11 novembre, elle a été effectuée par des volontaires. Madame Cléry-Barraud, directrice du service départemental de l'ONAC, exprime toute sa reconnaissance pour ce geste de solidarité et sa gratitude à ceux qui ont contribué au succès de cette quête.

L'objectif de notre Amicale reste simple : perpétuer le souvenir de nos camarades disparus au cours de tous les conflits. Espérant vous retrouver toujours aussi nombreux lors des prochaines commémorations, nous vous disons : «A bientôt».





Groupe mémoire de Meyrieu les Etangs

Après l'annulation de certains évènements en 2020 à cause de la crise sanitaire, 2021 aura permis au groupe mémoire de reprendre ses manifestations. Le voyage intergénérationnel prévu initialement en avril 2020 a pu finalement avoir lieu les 23, 24 et 25 octobre 2021.

Ce moment de partage et d'échanges intergénérationnels a été une vraie réussite, une formidable parenthèse pour les 57 participants, 31 jeunes de 10 à 17 ans, 26 adultes dont 19 retraités.

Ce voyage a débuté par une réception qui nous a été offerte par la municipalité de Wittelsheim, village alsacien avec lequel Meyrieu les Etangs a tissé des liens

forts depuis 1945, liens entretenus notamment grâce à Jean-Claude et Christiane Miesch. Les visites historiques au mémorial Alsace Moselle, au Struthof ou au col du Linge ont été enrichissantes et émouvantes.

Les visites plus touristiques à Obernai ou Colmar ont permis quelques distractions au cours du séjour.

Par ailleurs, le 10 novembre 2021, la 6e soupe du poilu a eu lieu, réunissant plus de 200 personnes pour cette traditionnelle soirée organisée par le groupe mémoire depuis 2015.

Le groupe mémoire souhaite continuer ses manifestations afin de poursuivre le travail de mémoire engagé depuis 2014 auprès des jeunes du village et de l'ensemble de la population.





Ecole de musique

Depuis 1976, l'association « Ecole de musique de Meyrieu les Etangs » propose des cours variés de pratique instrumentale et de chant, à des tarifs très attractifs.

Malgré les difficultés liées à la pandémie covid 19, l'année 2020-2021 s'est ouverte le 18 septembre 2020 par l'assemblée générale de l'association. Les cours ont commencé le 23 septembre avec 61 élèves.

Malheureusement, les chorales, la classe découverte et l'éveil musical ont été suspendus en novembre en raison du confinement.

Pour les autres cours, ils ont été remplacés par des cours en distanciel à partir du 4 novembre 2020. Une reprise partielle des cours pour les mineurs a eu lieu le 25 janvier 2021. Un nouveau confinement a conduit à une troisième fermeture de l'école le 26 avril 2021.

Tous les cours individuels ont enfin pu reprendre le mercredi 19 mai, dont le cours individuel en chant.

Malgré la situation sanitaire, le bilan de l'année est positif. Les cours individuels ont pu être assurés en présentiel ou en distanciel, à l'exception de quelques-uns peu adaptés aux débutants.

Compte-tenu de la situation sanitaire, les ateliers collectifs n'ont pas pu être mis en place et le concert de fin d'année de juin n'a pas pu avoir lieu.

Mais c'est avec espoir que la saison 2021-2022 a redémarré.

Nous sommes toujours à la recherche d'un professeur de violon, d'un professeur de piano complémentaire et d'un professeur de chant qui assurerait les cours de chant individuel, la direction des chorales et l'éveil musical. Le pass sanitaire complique le recrutement. La pratique collective de la chorale reste fragile en raison des incertitudes sur les conditions sanitaires.

Cette école est accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes, quel que soit leur niveau. L'enseignement y est ludique et convivial. Pour faire connaissance avec l'association, des portes ouvertes ont été organisées le samedi 9 avril 2022 de 9h à 12h à la cure.

Enfin, nous espérons vivement pouvoir organiser des manifestations en 2022 et notamment le concert très apprécié de tous, le 18 juin !

Contact : Sylvain Galland, Président
edm.meyrieu@gmail.com

Composition du Bureau 2021/2022

- **Sylvain Galland** :
Président
- **Franck Chagnot-Auclair** :
Vice-Président
- **Muriel Montès** :
Trésorière
- **Nathalie Astier** :
Trésorière adjointe
- **Blandine Bienvenu** :
Secrétaire

Nos professeurs

- **Maddy**
Accordéon et piano
- **Arnaud**
Guitare et basse
- **David**
Piano
- **Guillaume**
Batterie

Le club des Dauphins



En raison de la crise sanitaire qui perdure depuis mars 2020, la vie du Club des Dauphins est de nouveau mise en sommeil le premier trimestre de l'année. En effet, toutes les activités arrêtées l'année précédente n'ont pas repris : assemblée générale, tirage des rois, thé dansant, repas d'anniversaire, sorties, ...

Avec une légère embellie, au retour des vacances d'été, afin de renouer avec ses activités, le club des Dauphins a retrouvé le chemin de la convivialité pour un repas choucroute, le 30 septembre à la salle des fêtes. Les activités du jeudi après-midi (jeu, belote...) ont repris tous les quinze jours, à partir du 23 septembre. Elles offrent un brin de réconfort aux adhérents qui se retrouvent ensemble avec grand plaisir. Cependant, le thé dansant prévu le 26 septembre a été annulé au vu des contraintes sanitaires et des perspectives d'affluence incertaines. Nous n'avons pas donné suite à la sortie spectacle «Les pépites d'Amérique du Nord» prévu le 16 octobre au Grand Angle à Voiron.

La matinée boudins à la chaudière du 7 novembre a été maintenue dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Une vraie réussite : toute la fabrication a été vendue, soit environ 260 assiettes de boudins et fricassées pour le plaisir des acheteurs.

Le repas traditionnel de Noël, concocté par le traiteur Gervy, a réuni près de 60 convives à la salle des fêtes. Ce repas a été l'occasion de fêter les anniversaires de 22 adhérents, ayant un âge en 0 et 5 en 2020 et 2021 (suppression des repas suite à la crise sanitaire). Pour honorer ces anniversaires, un panier garni de 6 produits consommables



a été remis à chaque récipiendaire. Moment apprécié de tous les participants, heureux d'avoir passé un après-midi agréable agrémenté d'un excellent repas où chaque convive s'est vu remettre un paquet de papillotes.

Le club des Dauphins est toujours aussi actif avec ses 94 adhérents en 2021. Malheureusement, il déplore 4 décès : Denise Charpy, Christine Feyrere, Paul Ogier, André Pirodon. Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Restons optimistes et espérons que cette nouvelle année permette aux adhérents de se rencontrer et d'échanger dans de bonnes conditions lors des animations tant attendues. Sont d'ores et déjà prévus l'assemblée générale le 27/01/2022 avec le traditionnel tirage des Rois et un repas «Grenouilles» au printemps, dès la levée des restrictions sanitaires. Si nos manifestations sont temporairement au ralenti, le plaisir de se retrouver n'en sera pas moins grand. Dans l'attente, prenez soin de vous.



La Ronde des Etangs



Cette année, les assistantes maternelles de l'association «La Ronde des Etangs» n'ont pu se retrouver que très rarement à cause de la crise sanitaire.

C'est en septembre que l'association a repris son activité et c'est avec plaisir que les enfants se sont retrouvés pour partager des jeux, des activités manuelles, des comptines et des goûters. Les jeudis matins, la salle des fêtes est redevenue le terrain de jeux des petits pour leur plus grande joie. Notre objectif est que les enfants fassent connaissance avec leurs futurs copains de classe en amont de l'école maternelle.



Comité des Fêtes

En 2021, une reprise des manifestations a été possible



→ **La première « action » a été le nettoyage** de la salle des fêtes le mercredi 23 juin.

→ **Puis le repas du 13 juillet** au clos de la cure, rapatrié à la salle des fêtes étant donné la météo ! Une belle réussite pour une formule adaptée à la situation : vente de pains et brioches cuits au feu de bois et vente de repas : jambon au four, frites et tarte aux pommes. 185 repas ont été vendus, beaucoup ont été emportés. L'accordéon animait cette soirée appréciée, simple et conviviale.

→ **Le forum des associations le samedi 4 septembre.**

→ **La vogue les 11 et 12 septembre.** Un beau week-end, belle ambiance au village.

→ **L'exposition de peinture** en partenariat avec la mairie **du 1er au 3 octobre.**

→ **Et enfin la mise en place d'une nouvelle manifestation le samedi 23 octobre avec une après-midi et soirée jeux.** Lors de cette journée, ce sont plus d'une quarantaine de personnes qui sont venues jouer. Différents types de jeux étaient proposés, des jeux classiques comme les jeux de cartes ou jeux de dés, mais aussi des jeux de sociétés, des jeux de stratégies, des jeux de rôles. Un bilan très positif : sur les 25 questionnaires rendus, une unanimité, «excellent, très intéressant ou intéressant» et une belle remarque pour les organisateurs, «enfin du nouveau !».

21 réponses souhaitent le renouvellement de ce type de manifestation.... A suivre

→ **Le Téléthon**, cette année encore en version « à emporter », saucissons et pommes de terre cuits à la chaudière et dons ont permis de reverser environ 1 800 euros à AFM téléthon.

Côté investissement, le comité des fêtes a participé financièrement à la rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes «Salle Meyruyarde» par l'achat des éclairages LED.

Financièrement, le bilan annuel 2021 du comité des fêtes se solde par un déficit de 100 euros (pour mémoire le déficit de 2020 est de 1617 euros), résultat non dramatique étant donné que les manifestations organisées cette année n'avaient pas vocation à faire du bénéfice mais à permettre aux habitants de passer de bons moments dans un contexte général parfois morose !

Le bureau du comité de fêtes remercie très sincèrement tous les bénévoles qui s'impliquent sans compter dans l'animation du village via le comité des fêtes ou via les autres associations et remercie également tous ceux qui participent. Durant 2022, une réflexion va être menée pour savoir comment le comité des fêtes pourrait poursuivre son activité sans «épuiser» les membres actifs, même si les bénévoles sont toujours présents. Nous constatons, comme dans d'autres villages, une baisse de l'implication des habitants et un âge croissant des personnes fortement impliquées. Il faudra soit mobiliser de nouveau, soit s'adapter.



Les amis du jumelage

Le bureau se compose comme suit

- **Président :**
Joël Soris
- **Vice-président :**
Georges Colombier
- **Trésorière :**
Marie-Astrid Montoya
- **Secrétaire adjointe :**
Liliane Badin
- **Secrétaire :**
Michèle Bonhert
- **Membres actifs :**
Tous les adhérents

Pandémie oblige, l'année 2021 n'a pas pu débuter comme chaque année par la traditionnelle galette des rois et la matinée boudin.

→ **Cette année, nous devons recevoir nos amis autrichiens** mais la pandémie en a décidé autrement. Tout était prêt pour les accueillir avec un programme accepté par tous nos adhérents afin que culture, festivités et convivialité soient au programme de leur visite. Nos amis autrichiens sont dans la même situation que nous et nombreux s'étaient désinscrits pour leur venue en France. Nous espérons pouvoir nous rencontrer en 2022 dans de bonnes conditions et en toute sécurité pour tous. Si nous avons pu nous rencontrer en 2021, nous aurions pu fêter ensemble les 25 ans du jumelage entre nos deux communes.

→ **Notre fête du pain n'a pas pu, non plus, se dérouler** car il nous aurait été très difficile de préparer et cuire dans de bonnes conditions, tout en respectant les gestes barrières. Ce n'est que partie remise.

Nous espérons que tous ces moments conviviaux reviennent au plus vite.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur notre association ou vouloir adhérer, vous pouvez joindre Joël Soris au 06 24 58 04 17 ou un des membres de l'association.

Vous pouvez nous rejoindre également sur notre page Facebook : 2000 photos et une vingtaine de vidéos présentent les activités de l'association. <http://www.facebook.com/lesAmisDuJumelageMeyrieuLesEtangs>

ADMR Les Nénuphars

L'année 2021, dans la continuité de 2019 et 2020, restera dans les mémoires de chacun : confinement, vaccination, port du masque, gestes barrières...

Pour les personnels d'intervention de notre association, les consignes sanitaires sont toujours mises en place et respectées pour le bien-être de tous nos clients dont le projet de vie est de rester à domicile. Au vu des difficultés de regroupement, il y a eu peu de formations dispensées. Nous avons cependant reçu plusieurs stagiaires de lycées saint-jeannais et berjallien préparant les métiers d'aide à la personne.

Comme dans beaucoup de domaines, le recrutement de personnel est un vrai challenge. Dans notre secteur, le métier demande de la disponibilité, du physique et du psychique, de l'empathie avec les personnes.

Octobre 2021 : la loi revisitant la classification du personnel par la reconnaissance des tâches effectuées auprès des personnes dépendantes revalorise financièrement les salariées. Nous souhaitons que dans ce métier d'aide à nos aînés, les employés trouvent une satisfaction à l'effectuer et un épanouissement personnel.

Pour la commune, l'année 2020 a représenté : 1 725 heures d'intervention auprès de 19 clients.

L'équipe d'intervenantes et deux responsables de l'association.





Full & Light, enfin, des projets !

Comme 2020, l'année 2021 peut être résumée par adaptabilité.

Les mineurs ont pu reprendre en salle en janvier mais cela a été de très courte durée... Ils ont tout de même reçu leurs cadeaux de Noël. Pour tous, des cours ont été proposés, comme à l'automne, en extérieur, sans contact, tous les week-ends à Charantonnay : une quarantaine d'adhérents, répartis sur 2 séances, se sont retrouvés avec bonnet et «gants de boxe», pour s'opposer aux «poteaux» (barrière du city stade) et enchaîner exercices techniques et de vitesse. Pour les jeunes, des circuits training, fort appréciés, étaient aussi proposés. Les adhérents en préparation physique, moins nombreux, ont enchaîné, comme en salle, des circuits mêlant explosivité, renforcement musculaire et endurance. Afin de dédommager les adhérents pour les cours supprimés, le comité directeur a proposé des compensations pour une valeur de 50 % de leur cotisation (ce qui représente près de 5000 €). Avec cette somme, ils pouvaient obtenir soit des goodies aux couleurs du club, soit des bons d'achat solidaires à utiliser chez les partenaires de l'association (restaurants et coiffeur), soit un reçu fiscal pour déduction de leurs impôts (en faisant don à l'association). Adhérents comme partenaires ont apprécié le dispositif.

En mars, le temps semblant plus clément, les cours en extérieur rencontrent un peu plus de succès et la section de Self Défense à Meyrieu les Etangs reprend les entraînements (toujours sans contact). En mai, les mineurs reviennent sur le tatami avec

contact autorisé après 6 mois sans réelle opposition : ils peuvent alors se préparer et passer leur ceinture, avec un taux de réussite très satisfaisant pour les entraîneurs. Les cours pour les majeurs reprennent tous en semaine, toujours en extérieur et sans contact. Mi-juin, la traditionnelle « semaine des copains » est proposée aux kids, jeunes et ados... et de nouvelles têtes essaient au Kick Boxing. Pendant la saison, les moniteurs et éducateurs sportifs, ayant moins de cours à assurer, se sont formés ou renforcés, Walter Bongibault en self défense et David Rivera en préparation mentale.

En juillet, l'assemblée générale a lieu en présentiel, le comité directeur s'étoffe de 5 nouveaux membres motivés, sur lesquels l'association va pouvoir s'appuyer.

En septembre, après le forum des associations, une nouvelle saison sportive redémarre, presque «comme avant», et l'association enregistre à fin décembre 130 adhérents. Depuis la rentrée, quelques actions ont été proposées, comme une sensibilisation à Octobre Rose puis Movember, une vente de lasagnes au profit du Téléthon qui a permis de reverser 450 € (répartis sur les 2 communes), une matinée de cohésion pour les adhérents et leurs familles dans un complexe sportif de Bourgoin Jallieu, une première compétition pour 3 jeunes avec un comportement et un engagement plus que satisfaisant. Le goûter et le repas de Noël ont malheureusement été annulés (pour éviter toute contamination).

2022... de beaux projets en perspective.

En janvier, 2 compétitions sont au programme, dont une qualificative pour les championnats de France. En février, les enfants viendront s'entraîner déguisés, et crêpes et gaufres seront avalées. Le mardi 8 mars, une nouvelle édition d'initiation "juste pour les filles" à l'occasion de la Journée Internationale des droits de la femme sera proposée, pour découvrir Kick Boxing et Self Défense, en impliquant les adhérentes dans la préparation et le jour J de l'évènement. En avril, une rencontre amicale avec des clubs copains se déroulera à Meyrieu les Etangs. Puis s'enchaîneront encore quelques compétitions, les passages de grades, des séances d'ostéopathie, une porte ouverte. L'assemblée générale et le repas de fin d'année clôtureront la saison (toutes ces manifestations seront conditionnées aux mesures sanitaires en cours).



Contact :

- FULL & LIGHT - <http://fullandlight.fr>
- 208 route de l'Amballon - 38790 Charantonnay
- Port : 06 84 71 42 11 - Mail : fullandlight@free.fr



La boule de Meyrieu les Etangs

Malgré la crise sanitaire de plus en plus pressante, en début d'année, on espérait une embellie permettant une entame des compétitions pour la saison 2020/2021. L'espoir tombait à l'eau mettant un terme aux joutes sportives. On comprend parfaitement que la santé de tous passe bien avant une partie de boules et qu'il est plus sage d'arrêter en attendant une situation sanitaire meilleure.



But d'honneur

En effet, beaucoup de manifestations ont été annulées : l'assemblée générale, prévue en Janvier, n'a pu se dérouler qu'en juin au bord d'un étang pour respecter les consignes sanitaires. La soirée tripes et le concours de belote prévus le samedi 12 février, ainsi que les deux compétitions prévues le 4 avril et le 17 juin, ont été annulés.

Cependant, le Secteur Bouliste de Bourgoin Jallieu a organisé un concours d'équipes (format AS allégé) qui a permis des rencontres entre clubs pendant l'été. Les joueurs de Meyrieu les Etangs ont participé à ce tournoi qui réunissait 24 équipes. Les phases finales se sont déroulées à Meyrié le samedi 27 août 2021.

En finale, Châtonnay bat Vaulx Milieu. Meyrieu les Etangs, en petite finale, gagnait St Agnin sur Bion et finissait 3ème de ces rencontres appréciées et à renouveler.

Le 11 septembre, le traditionnel «but d'honneur» permet aux sociétaires de s'affronter en «tête à tête» en trois parties. La victoire est revenue à Denis Plantier sur Joël Césarro en phase finale. A la pause de midi, les joueurs et leurs conjointes se sont retrou-

vés au restaurant «La Taverne d'Epoque» à Châtonnay pour déguster des grenouilles. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Comme les années précédentes, les entraînements se font les mercredis, en été sur le terrain à Meyrieu les Etangs et l'hiver au boulodrome à St Jean de Bournay.

Le boulodrome, propriété de Bièvre Isère Communauté, géré par le comité de gestion du boulodrome «La Boule du Pays St Jeannais» regroupant les clubs de Châtonnay, Meyrieu les Etangs, St Agnin sur Bion, St Jean de Bournay, Savas Mépin et Tramolé, est en cours de rénovation. Cette année,

l'espace jeux a été entièrement réhabilité ainsi que d'autres équipements et commodités. Une étude est en cours pour la rénovation thermique et l'amélioration de la luminosité du bâtiment.

Cette année, la Boule de Meyrieu les Etangs a vu de nouvelles recrues : Christophe et Pascal Lardière, Martine Rousset, soit un total de 21 licenciés compétiteurs et loisirs.

En cette nouvelle année, espérons que cette pandémie ne soit qu'un vilain souvenir afin de retrouver une lueur d'espoir et un retour progressif à la normale, et reprendre le cours de nos activités.



Assemblée générale

Poussières d'Étoile

Une année encore bien calme pour notre activité scénique car nous n'avons toujours pas pu proposer notre spectacle «anniversaire» tant la situation sanitaire est encore fragile dans notre pays.

Nous avons pu, malgré tout, offrir quelques représentations de notre spectacle «Cabaret intime», retrouvant ainsi la scène et un public heureux de partager de nouveau ce moment avec nous. Ces soirées étant pour la plupart privées, le rendez-vous avec notre public habituel doit attendre encore un peu, mais déjà deux ans de séparation, le temps nous paraît long.

Pour la présentation de notre spectacle «A nos 20 ans !!!», à la salle Claire Delage de St Jean de Bournay, le rendez-vous est pris pour le 16 avril.

Nous espérons également pouvoir nous produire à Meyrieu les Etangs fin 2022, pour vous retrouver comme par le passé.

Les répétitions ont toutefois repris, entre chaque période de confinement, mais nos spectacles mêlant chorégraphies et mise en scène, nécessitent un rythme régulier de travail, afin d'offrir au public une exécution impeccable. Nous serons prêts pour notre retour sur scène.

Nous pensons aussi très fort aux enfants hospitalisés qui vivent un isolement extrême. Nous n'avons pas pu aller à leur rencontre, ni dégager des dons conséquents pour leur apporter notre aide, alors que c'est le but premier de notre action. Nous espérons que 2022 sera aussi l'année de retour à la normale sur ce point. La culture est tellement importante pour l'équilibre de tous que nous ne pouvons pas abandonner même si la motivation est parfois difficile à retrouver.

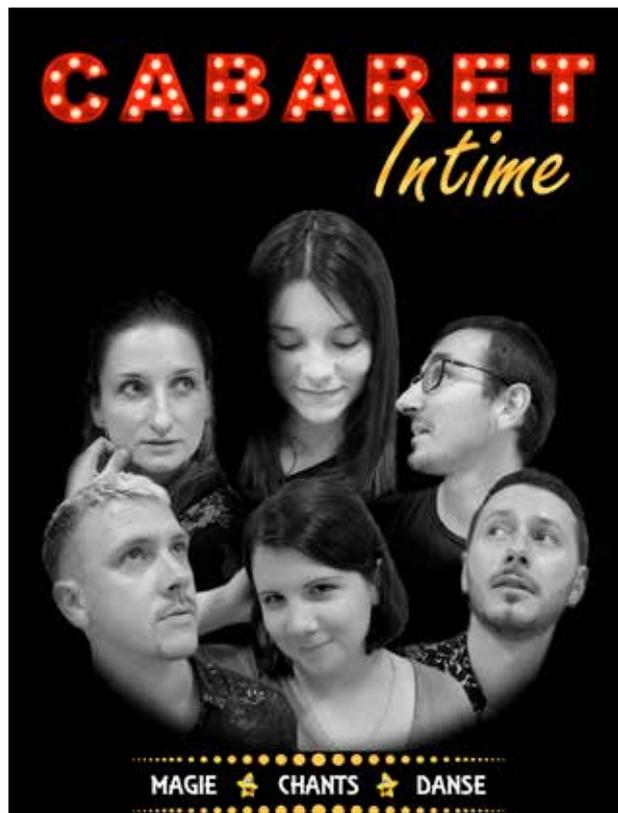
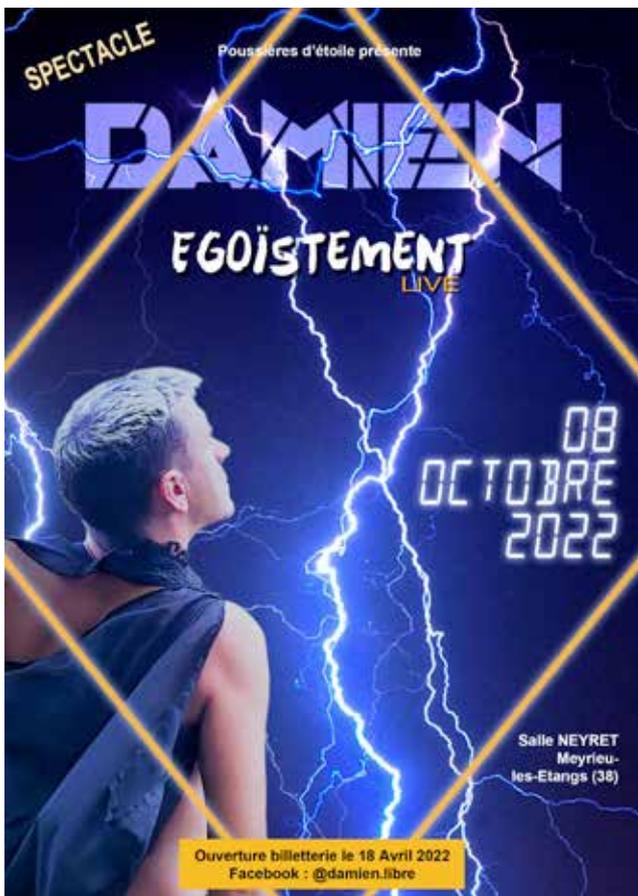
Cette année sera aussi, pour moi, l'occasion de présenter à Meyrieu mon spectacle «Egoïstement live», toujours en partenariat avec l'association.

En effet, grâce aux confinements, j'ai pu aller au bout d'un projet personnel qui attendait dans un coin de ma tête depuis de nombreuses années. Je serai seul en scène mais, malgré tout, très entouré, par de nouveaux partenaires extérieurs à l'association. Le spectacle se déroulera à la salle Neyret, salle qui me donne la possibilité d'aller plus loin dans la mise en scène. J'espère qu'en utilisant tout l'es-

pace disponible, du sol au plafond, je pourrai entraîner le public dans mon univers. Sans dévoiler le contenu du spectacle, je peux vous annoncer des surprises, avec de la danse, de la musique et des temps plus intimistes... Nous travaillons activement sur les décors et les éclairages. J'ai hâte de présenter ce nouveau projet au public fidèle de Meyrieu les Etangs, village qui m'est si cher. J'espère que vous serez au rendez-vous pour me soutenir car être seul en scène est un exercice difficile, les enjeux étant différents de ceux d'un spectacle collectif. J'ai hâte et déjà peur, et des doutes m'envahissent à l'approche de la représentation.

Ne pas aller au bout de ses rêves serait mortifère, paraît-il ? Alors je ne vais pas prendre le risque

Musicalement, Damien



Contact :

- M. Forfait Damien (Président)
- Facebook : <http://tinyurl.com/Facebook-etoiles>
- Mail : damien.forfait@free.fr

**Rendez-vous, le 8 octobre 2022 ,
Salle Neyret à 20h30
(places en vente à compter du 18/04/2022).**

De Meyrieu au Kenya



Une année sous le poids de la pandémie.

Comme tous, L'association Friends of Rombo a vécu l'année 2021 sous le poids de la pandémie de Covid-19. En effet, comment venir en aide à une population éloignée de plusieurs milliers de kilomètres, quand il est impossible de voyager ?

L'association n'a donc eu aucune activité notable durant l'année, ce qui est difficile financièrement pour une aussi petite organisation.

Mais tout cela est si anecdotique face à la situation au Kenya, comme sans doute partout en Afrique.

La pandémie impacte bien évidemment les populations locales, mais finalement bien plus économiquement que sanitaire.

Très peu de tourisme signifie sur place beaucoup de personnes licenciées. La fermeture des écoles a entraîné une explosion des grossesses précoces (et donc une déscolarisation définitive de ces jeunes filles). A cela s'ajoute depuis 2019, les ravages causés par les criquets sur les cultures et des sécheresses récurrentes dont la dernière se termine, en cette fin d'année 2021, par des pluies diluviennes ayant entraîné des inondations dramatiques.

Conséquences de toutes ces catastrophes : une famine qui menace, de nombreux morts, des troupeaux d'animaux domes-

tiques et sauvages décimés, soit par la sécheresse, soit par les inondations. Loin du regard des occidentaux, ces populations font face avec le courage du désespoir à ces drames, les uns après les autres.

Rombo n'échappe pas à la règle : de nombreux habitants ont perdu leur emploi depuis le début de la crise sanitaire, et voilà que leurs troupeaux, véritables «bas de laine» maasai, ont été durement touchés par la sécheresse, puis certains littéralement noyés par les inondations. Du jamais vu. Un énième coup dur. Les familles ont perdu toutes leurs sources de revenus. La famine n'est pas encore officielle mais la population a faim. Le prix des denrées de base explose... La crise sanitaire cache là-bas un drame humain et écologique en cours.

L'association espère pouvoir se rendre sur place en 2022, pour constater « es dégâts», et essayer, comme à chaque fois, de se rendre utile. *Mais l'ampleur de l'aide que nous pourrons apporter ne dépend que d'une chose : vos dons !*



Dons :

- Si vous souhaitez nous aider à soutenir cette population en souffrance, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos dons en nous contactant par mail :
- friends.of.rombo@free.fr

Merci pour eux !





Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois

Malgré la pandémie, le Syndicat de Défense et Promotion des Etangs Dauphinois reste très actif et se positionne sur de nombreux projets en participant à différentes réunions et commissions pour accompagner ses adhérents dans la gestion de leurs plans d'eau et asseoir sa représentativité dans différentes administrations, que ce soit au niveau touristique, historique, patrimonial, écologique, économique.

La charte des étangs, signée officiellement lors de notre assemblée générale en septembre 2020 à la Côte St André, est maintenant véritablement lancée. Cette démarche est très intéressante. Elle permet aux membres du SDPED de vidanger et de pouvoir rénover les structures des étangs défectueuses (digues, organes de vidange, curage), de rentrer dans le cadre réglementaire, d'optimiser le fonctionnement naturel de l'étang en diversifiant les habitats, de participer à des formations,

Tous les propriétaires de plans d'eau, adhérents au syndicat, peuvent prétendre à une aide financière départementale et à un accompagnement pour développer une production de poissons compatible avec la pêche de loisir. Déjà quatre chantiers de rénovation d'étangs ont démarré et huit autres sont en cours d'étude.

Grâce à la charte, le syndicat bénéficie de la mise à disposition d'une technicienne pour animer les travaux de réflexion, conseiller les propriétaires adhérents et les accompagner dans leurs projets. Laurine Le Bian, professionnelle qualifiée, expérimentée,

passionnée par le sujet et très motivée, est un atout précieux pour offrir de belles perspectives d'avenir à nos étangs. Son soutien technique et administratif est indispensable aux adhérents. Accueillie provisoirement par la Chambre d'Agriculture de l'Isère à St Etienne de St Geoirs, son bureau sera prochainement installé dans les locaux de la communauté de communes Bièvre Isère.

La mise en place d'une filière piscicole iséroise est le projet principal du syndicat. Une activité économique des étangs permettrait une meilleure facilité de gestion et un entretien régulier, favorisant une pérennité de ceux-ci. Ce projet permettrait la mise en place d'une consommation de produits locaux de qualité et une gestion durable des étangs, en prenant en compte et favorisant leur biodiversité propre et leurs intérêts écologiques. Pour faire découvrir le produit de nos étangs aux habitants, le SDPED a organisé une vente de truites et de produits dérivés de poissons d'eau douce (rillettes, quenelles, soupes...) en étroite collaboration avec Guy Wagner et avec la ferme



piscicole Laval de St Chef. Une dégustation de quenelles et de goujonnettes de carpe à la « plancha » a permis de découvrir ces produits méconnus. Devant le succès, l'opération sera renouvelée dès que possible. Un second projet, en parallèle, s'articule autour du lancement d'une filière de ranaculture en Isère, avec le soutien du Syndicat des Étangs et des Grenouilles de Bourgogne-Franche-Comté. Cette activité d'élevage extensif, où les batraciens (Grenouilles rousses) vivent en semi-liberté, permettrait une activité sur les étangs et un revenu secondaire pour les propriétaires/gestionnaires.

Toutes ces actions et projets engendrent un intérêt de plus en plus important pour les étangs et s'attachent à répondre à des enjeux hydrauliques, réglementaires, économiques, environnementaux et sociaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- ➔ *Le Président du Conseil départemental de l'Isère, Monsieur Jean-Pierre Barbier, pour son soutien par la mise à disposition des services départementaux et par une aide financière bienvenue.*
- ➔ *Le Président de la Chambre d'Agriculture, Monsieur Jean-Claude Darlet, pour la mise en place du poste de Laurine Le Bian, dans un environnement professionnel favorisant un travail de qualité.*
- ➔ *Le Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes et Président de la communauté de communes Bièvre Isère, Yannick Neuder, pour son écoute et son soutien dans nos démarches auprès des services de la Région.*



Association des familles et bénévoles de l'EHPAD



Nous vous présentons ce qu'il a été possible de faire en 2021 vu la situation. Jusqu'en septembre, l'association n'a pu être présente dans les locaux. Elle a pu cependant financer un goûter distribué sur les musiques de l'accordéoniste Patrice Munoz en février, un goûter de glaces en juillet, l'achat de 3 barbecues et la réfection de l'aquarium de la salle d'animation en mai ainsi que l'achat de décorations pour la salle d'animation en juillet.

Les bénévoles ont été heureux de reprendre leurs activités au sein de l'établissement à partir du mois de septembre, notamment en offrant à tous un spectacle de chants avec Mickaël André et des glaces, et en participant au goûter des familles organisé par l'Ehpad. Depuis, les lotos du lundi ont repris jusqu'au loto de Noël du 20 décembre.



Reprise de l'activité des bénévoles en septembre



Préparation des colis distribués pour Noël

Les bénévoles ont aidé à la mise en place des résidents lors des fêtes des anniversaires d'octobre et novembre dont les intervenants, financés par l'association, ont égayé chacun par des musiques créoles ou des airs d'accordéon.

Une fois par mois, ils animent « chantons ensemble » qui permet à tous ceux qui le souhaitent de fredonner les airs connus et ils aident à installer les résidents pour la messe.

En décembre, l'association a offert à chacun des résidents un colis de Noël contenant une boîte de mouchoirs, un gel douche, 2 savonnettes, un flacon d'eau de Cologne, 4 crèmes Mont Blanc et un sachet de papillotes.

Le souhait des membres de l'association est que tous les résidents puissent profiter des actions mises en place et ce, même à distance, lorsque les conditions sanitaires ne permettent pas aux bénévoles de venir à l'Ehpad. Notre association a comptabilisé 74 adhérents en 2021 : familles, résidents, bénévoles et sympathisants. Nous les remercions pour leur cotisation ainsi que le Conseil départemental et les communes qui allouent une subvention à l'association.

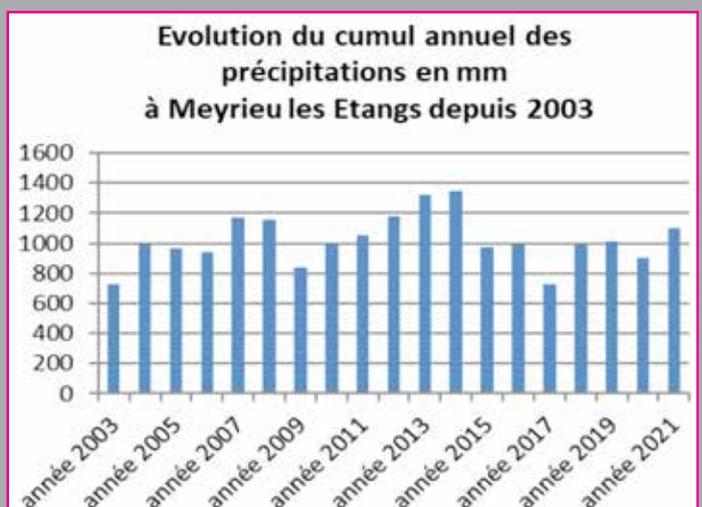
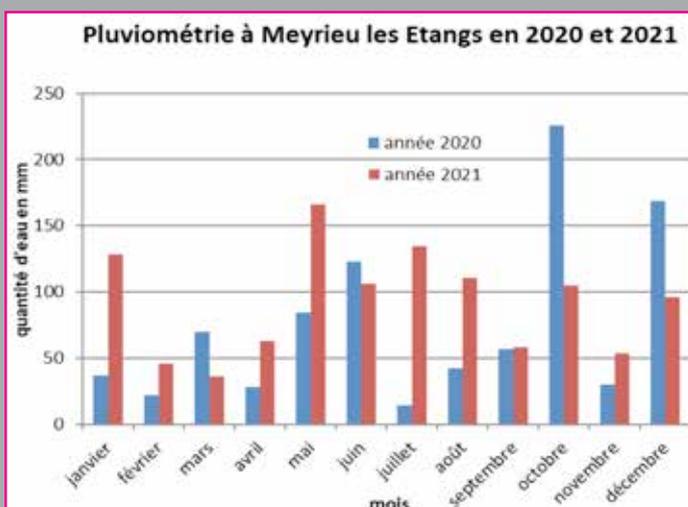
Les précipitations à Meyrieu les Etangs en 2021

2021 une année plutôt humide

Le cumul des précipitations pour l'année 2021 sur notre commune est de 1101 mm contre 902 mm en 2020. Le mois le plus hu-

mide a été mai avec 166 mm et le plus sec mars, avec seulement 36 mm. L'année 2021 présente un cumul de précipitations au-dessus de la moyenne des 10 dernières années,

celle-ci étant de 1054 mm. Merci à Rolland Blein pour l'établissement de ces relevés de précipitations.





Ecole publique

A la rentrée 2021, l'école accueillait 102 élèves et une nouvelle enseignante, Madame Séverine Alonso Bordet.

Cette année, nous comptons :

- 21 élèves en PS-MS-GS dans la classe de Mme Rostaing Dominique
- 20 élèves en GS-CP avec Mme Alonso Bordet Séverine
- 21 élèves en CP-CE1 avec Mme Paveglia Marlène
- 20 CE2-CM1 dans la classe de Mme Carette Nathalie
- 20 CM1-CM2 avec Mme Cartier Stéphanie et Philippe Rivoiron qui la décharge le mardi.

L'an dernier, malgré les restrictions sanitaires, les élèves ont pu bénéficier de plusieurs sorties pédagogiques : en mars 2021, sortie à Autrans pour une journée ski de fond pour les CE2-CM1-CM2, en juin 2021, sortie à Grenoble en train pour les CE2-CM1-CM2 et en juin 2021, sortie au Moulin Guitare à La Bâtie Divisin pour les PS-MS-GS-CP-CE1.

Dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire, les élèves ont pu fêter carnaval en extérieur au mois de mars et présenter des danses et des chants aux familles en fin d'année, en partenariat avec le Sou des écoles.

Depuis la rentrée de septembre, des classes ont pu se rendre au cinéma à St Jean de Bournay et des ateliers cuisine, dans le cadre de la semaine du goût, ont pu être réalisés.





Les plus jeunes ont fait leur balade d'automne. L'ensemble des élèves a participé à un courseton sur le terrain stabilisé. Les CM1-CM2 ont visité la scierie Marmonnier à Villeneuve de Marc suite à une intervention en classe de Fibois 38.

De nombreuses activités proposées aux élèves sont malheureusement actuellement suspendues au vu de l'évolution de la situation sanitaire.

L'équipe enseignante souhaite aux enfants, à leurs familles et à l'ensemble de la population de Meyrieu une année 2022 pleine d'espoir et de sérénité.

Classe de petite, moyenne et grande sections - Année scolaire 2021/2022

Enseignante :

Dominique Rostaing

Animatrice :

Sylvie Bron (présente sur la photo)

Philippine Cristino

De haut en bas et de gauche à droite :

Mael Revellin-Clerc - Mahé Carras

Louna Grand - Lisandro Simax

Eloïse Boyet - Liam Fernandes

Zoé Giordano

Gaby-Nasimiyu Delannay

Lioni Colomb-Venditti

Hugo Pra Petit - Célia Lacroix

Aldyn Bejzatosky - Léanne Vivier

Kilian Second

Félicien Beau - Andreas Saino

Lucie Berchoud - Elyah Aïnama

Morgane Villard - Malo Frechet

Pablo François Brazier



Ecole publique

Classe de grande section et CP - Année scolaire 2021/2022



Enseignante :

Séverine Alonso Bordet

ATSEM :

Nathalie Gabier

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Alban Montoya

Adel Benmessaoudi

Lyana Simon - Léo Second

Alessio Di-Lorenzo

Emma Desloire - Tiziano Ingraio

Léonie Nguyen - Mathis Grand

Lalie Gruber - Jules Brenier

Léo Barranco - Gabin Frechet

Calie Content - Léane Thomas

Théo Galimard - Constance Guillo

Djody Ferinout Dezempte

Lana Moracchini

Sofia Mercier Sibué

Classe de CP-CE1 - Année scolaire 2021/2022



Enseignante :

Marlène Pavoglio

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Elisa Boulud - Lilian Vargoz

Théa Nicol - Timéo Saino

Léa Nicol - Naël Salvi - Anaïs Plaza

Julia Willey - Lucas Mougenot

Ylan Lebon - Louane Carras

Milo Villard

Andréa Lacoste-Aribaud

Léontine Gelin - Cléo Carmantrand

Louis Genin - Lilou Bouchon

Valentin Desloire - Lyne Thomas

Lucas Chardon

Classe de CE2 et CM1 - Année scolaire 2021/2022

Enseignante :

Nathalie Carette.

Remplaçante : Corinne Blechet**AESH :**

Caroline Malain

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Quentin Georges - Luna Barranco

Robin Barret - Mia Begarra

Lorenzo Gruber - Elliott Genin

Julia Brun

Adriano Simax - Noa Gonin

Mathéo Gauchon - Lili Delannay

Mathis François-Brazier

Thomas Grandclément

Sacha Mercier-Sibué

Grégoire Guillo

Lenzo Colomb-Venditti

Edouard Beguin - Hugo Pereira

Lénaïc Greco



Classe de CM1 et CM2 - Année scolaire 2021/2022

Enseignants :

Stéphanie Cartier

Philippe Rivoiron

AESH :

Caroline Malain

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Clémence Delorme - Léna Armand

Orlane Hoarau - Colin Furnon

Edène Manet

Antony Revellin-Clerc

Noa Pereira - Nathan Willey

Océane Garcia - Bastien Léger

Léandro Teixeira - Malone Villard

Chloé Lacroix

Clément Guillo - Julian Couturier

Arthur Gelin

Corentin Clovel-Panay

Orlane Besson - Ethan Rodriguez

Nolan Pras-Petit



I.M.E. de Meyrieu les Etangs

L'IME de Meyrieu les Etangs fait partie d'un dispositif d'accompagnement médico-éducatif géré par la Mutualité Française de l'Isère, Service de Soins et d'Accompagnement Mutualistes.

Le but de la MFI-SSAM est de créer, développer et gérer des services non lucratifs de qualité, adaptés aux besoins des personnes accompagnées, en associant les familles et l'environnement dans une logique de partenariats territoriaux. Le respect de la valeur humaine, de sa dignité et de la particularité de chacun est une valeur forte de la MFI-SSAM.

L'IME de Meyrieu les Etangs accompagne 75 adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans troubles associés. L'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, enseignants spécialisés, psychologues, médecin, chefs de service, ...) cherche à répondre au plus près des besoins et des projets de chacun des jeunes afin de favoriser leur épanouissement et le développement de leur autonomie pour une meilleure inclusion sociale et professionnelle dans la société.

Le partenariat avec la Mairie de Meyrieu les Etangs a été très riche en 2021 avec la remise de la médaille de la ville à un groupe de jeunes ayant installé le portail et les plots de parking mais aussi la participation à la 30^{ème} exposition d'art, peinture et photo salle Neyret. Nous profitons également des nombreux sentiers pour s'entraîner dans le cadre d'un projet rando avec les jeunes majeurs de l'institution.



Les sentiers de Meyrieu

«Ça marche à l'IME» : Tous les lundis matins, un groupe d'une dizaine de jeunes majeurs, encadré par deux éducatrices et un prof de sport, marchent sur les chemins et les routes de Meyrieu.

Ce projet, en lien avec le club de randonnée de St Jean de Bournay, a pour but de faire découvrir la randonnée aux jeunes. Ces lundis matins préparent les jeunes à des sorties à la journée ou de courts séjours de découverte de la région par la randonnée.



Internat de l'IME

L'IME de Meyrieu les Etangs dispose d'un internat qui accueille une quinzaine de jeunes du lundi soir au vendredi matin, en internat complet ou partiel.



Les jeunes y apprennent les apprentissages du quotidien et y développent la confiance en soi, accompagnés par les éducateurs. Des activités éducatives (activités manuelles, jeux, sport, etc.) et des sorties sont également proposées pour se divertir et apprendre la vie sociale (restaurant, cinéma, etc.). L'internat est un lieu où les jeunes apprennent à grandir et à faire leurs propres expériences, à travers le quotidien, le relationnel avec leurs pairs et les adultes, sous le regard bienveillant des éducateurs.



La Chêneraie résidence «Le Couvent»

L'accueil de jour « Les Glycines »

L'accueil de jour est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Le service accueille 6 personnes par jour et propose aux participants des activités variées et stimulantes, ludiques et créatives.

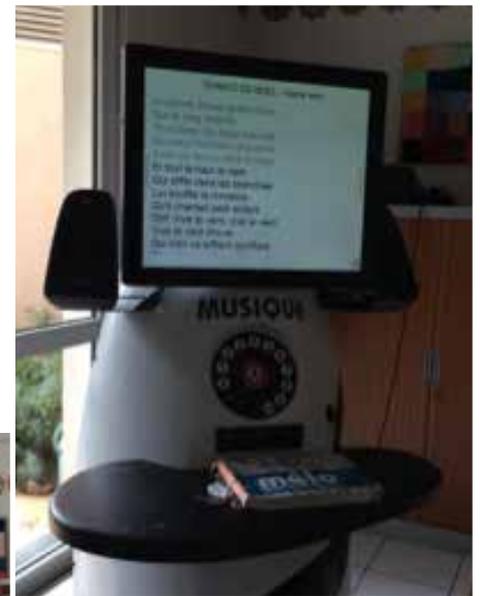


Activité nouvelle : « La borne mélo »

La « borne mélo » propose des animations musicales, jeux de mémoire, jeux chantés, chorales, karaoké, livres audio, lotos musicaux, photos cachées...

Elle permet de faire travailler la mémoire, elle favorise les interactivités, elle apporte gaieté et bonne humeur.

Ce média numérique est reconnu comme le plus performant et le plus adapté au développement de la vie sociale et culturelle.



Pour vous inscrire, il vous suffit de prendre contact avec l'équipe qui vous expliquera le fonctionnement du service et les démarches à effectuer.

Demande d'informations

Pour tous renseignements,
contactez-nous
au 04.74.58.12.12
ou par mail :
lecouvent@lacheneraie38.fr



Souvenirs du temps passé

2021 Centenaire de la construction du monument aux morts de Meyrieu

30 000 monuments sont érigés en France de 1918 à 1925

La Première Guerre mondiale, qui se déroula de 1914 à 1918, est la principale guerre commémorée par les monuments aux morts. En France, il y eut 1,4 million de morts et 3 millions de blessés sur 8 millions de mobilisés, pour une population de 40 millions d'habitants.

Ces pertes massives amènent alors le plus souvent, non à glorifier la victoire, mais à honorer ceux qui ont perdu la vie. La très grande majorité des monuments aux morts élevés à cette occasion le sont à l'initiative et souvent avec la participation financière des Anciens Combattants. Les monuments sont là pour rappeler le sacrifice de toute une génération. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre.

30 000 monuments sont érigés en France de 1918 à 1925, soit quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre.



Le monument aux morts à son emplacement d'origine

La volonté des habitants de Meyrieu de voir l'édification d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des soldats de la commune morts pour la France.

Le monument aux morts de Meyrieu est né de la volonté des habitants de voir l'édification d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des soldats de la commune morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918.

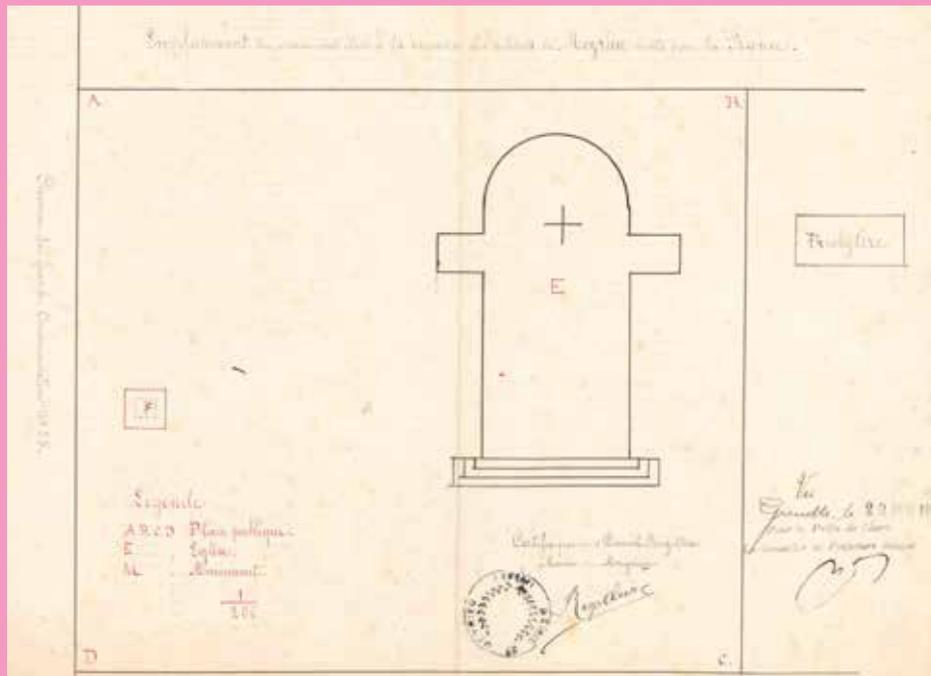
Son financement (4 000 francs) le fut en partie par une souscription publique organisée en 1921. Des dons de nombreux habitants, des quêtes organisées lors de mariages et du banquet du 11 novembre 1920, permirent de récolter la somme de 3 900 francs. Le projet nécessita sa validation par le Préfet. Pour ce faire, un dossier fut constitué avec délibération du conseil municipal votant l'exécution du monument, croquis et emplacement du monument, devis estimatif, liste des souscriptions volontaires. Le monument fut édifié en 1921 dans un emplacement situé entre l'église et le chemin de grande communication n°25 (actuelle départementale 522) par l'entreprise de sculpture et marbrerie L. Mongeot de St Jean de Boumay.

Le monument en forme d'obélisque fut surmonté d'une urne funéraire, symbolisant les soldats morts, et l'urne enveloppée dans un drapeau symbolisant la patrie. Le nom de chaque Meyruyard mort pour la France fut gravé sur le monument. A la liste des morts de la Grande Guerre furent ensuite ajoutés ceux de la Seconde Guerre mondiale.

En 1998, dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église et sur proposition de l'amicale des anciens combattants, le monument aux morts a été déplacé face au perron de l'église.



Le monument aux morts à son emplacement actuel



Voici quelques extraits du registre des délibérations du Conseil Municipal en 1921 et 1922 concernant ce monument.

En date du vingt novembre 1921 :

« M. le Maire rappelle à l'assemblée que pour se conformer au désir manifesté par les habitants de Meyrieu, le conseil a voté l'édification d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des soldats de la commune morts pour la France pendant la Grande Guerre. La place de l'église fut choisie pour l'emplacement dudit monument. Un croquis présenté par M. Mongeot, marbrier à St Jean de Bournay, fut agréé par le Conseil et le Maire fut autorisé à passer un traité gré à gré avec M. Mongeot au prix convenu de 3846 francs. Une souscription publique, immédiatement ouverte, produisit la somme de 3900 F versée à la recette municipale. De son côté, le conseil inscrit au budget de 1921 la somme de 500F pour frais d'inauguration.

Aujourd'hui que les fonds sont prêts et le monument érigé sur la place de l'église, il reste à obtenir de l'administration supérieure l'autorisation de payer l'entreprise et de procéder à l'inauguration.

Ces explications données, et après discussions, le Conseil décide de procéder à l'inauguration du monument dans le plus bref délai possible et prie instamment M. le Préfet de bien vouloir ouvrir sur les sommes ci-dessus désignées un crédit de quatre mille francs pour payer M. Mongeot et faire face aux frais d'inauguration.»

Réunion extraordinaire du cinq octobre 1922 :

« M. le Maire expose à l'assemblée que le crédit de cinq cents francs prévus au budget additionnel de 1922 pour l'inauguration du monument aux morts pour la France n'a pas été dépensé. Il demande au Conseil de consacrer cette somme à l'achat d'une grille destinée à protéger ledit monument. Le Conseil, à l'unanimité de ses membres présents, se rend à la décision de son président et prie M. le Préfet d'autoriser un virement de fonds.»



Souvenir français

La crise sanitaire persistant, les réunions des membres du bureau du comité du Souvenir Français de St Jean de Bournay ont été perturbées comme pour d'autres associations.

Cependant, les adhérents se sont réunis lors de l'assemblée générale à la salle des Ifs, à St Jean de Bournay le 26/11/2021, en respectant les règles sanitaires. Ce temps de rencontre, d'échanges et de partage a permis aux sympathisants de renouveler leur cotisation pour 2022. Les rapports annuels d'activité et les bilans financiers de 2020 et 2021 ont tous été approuvés à l'unanimité.

2021 a vu la concrétisation de la réfection totale du monument aux morts de Châtonnay. Après de gros travaux réalisés en 2019, des plaques commémoratives qui honorent le monument ont été entièrement renouvelées.

Projets pour 2022 :

- Création d'un carré militaire et travaux du monument aux morts à Artas.
- Participation au voyage mémoire de deux classes de CM2 de St Jean de Bournay à Vassieux en Vercors.
- Organisation d'un voyage mémoire en Provence sur les sites de débarquement et visite de sites mémoriaux (voyage initialement programmé en 2021 et reporté).



Le comité,

- accompagne financièrement les municipalités et nous les remercions de leur aide.
- assure le suivi des travaux et recherche des financements extérieurs pour les dépenses importantes.

La quête effectuée au cimetière de Meyrieu les Etangs au profit du Souvenir Français pour la Toussaint a rapporté 80.20€. Cette année, la quête sur l'ensemble des communes du co-

mité a été de 748.70€ (50% de cette somme est reversée au comité départemental). Merci à Pierrot Joly pour son implication.

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin de tous. A ce titre, vous pouvez adhérer à notre comité, montant de l'adhésion annuelle 12€.

Prenez soin de vous en attendant des jours meilleurs.

*Stéphanie Cartier et Georges Saunier,
membres du comité du Souvenir Français*

**Vous trouverez ci-après la lettre N° 68 du Président Général du Souvenir Français qui nous semblait intéressante à partager :
Ces héritages imposent des devoirs. Le Souvenir Français les respectera.**



Ces Héritages

L'héritage est le patrimoine qu'une personne laisse à son décès. Qu'en est-il des associations ? Quel héritage laissent les associations lorsqu'elles disparaissent ?

Cette question est redoutable, elle s'impose aujourd'hui dans le monde combattant pour une raison simple. Le monde combattant français a été construit sur le concept de génération du feu.

Chaque génération combattante a généré la création d'une génération associative.



La guerre de 1870-1871 avec les associations de vétérans, celle de 1914-1918 avec les centaines d'associations nationales et les dizaines de milliers d'associations locales, la guerre de 1939-1945 mais aussi celles d'Indochine et d'Algérie ont fait de même.

La génération OPEX génère, elle aussi, ces associations spécifiques. Face à ce monde associatif, seules quelques rares associations, comme l'UNC ont vocation à l'intergénérationnel. Les associations d'Anciens Combattants naissent, vivent et meurent.

Le Souvenir Français qui inscrit sa vie dans la durée de l'intergénérationnel a mis en place une politique pour faire vivre l'héritage de ces associations.

Peut-on en effet accepter que ce monde associatif qui a façonné la mémoire nationale puisse disparaître de nos souvenirs ?

Hériter de ces associations, c'est d'abord en sauvegarder les archives afin que demain, les historiens puissent découvrir, étudier et expliquer ce que fut la formidable passion des hommes et des femmes qui animèrent les associations. Ces archives ont, pour les associations nationales, leur place au SHD (Service Historique de la Défense). Le Souvenir Français s'y emploie.

Hériter, c'est ensuite sauvegarder les drapeaux de ces associations en leur assurant une seconde vie dans les établissements scolaires. Ces drapeaux ont une histoire, une fierté. Les établissements scolaires la reprennent à leur compte. Le Souvenir Français s'y emploie.

Hériter, c'est encore prolonger les créations des associations. Les monuments, les stèles, les plaques, mais aussi les prix, les concours, les publications. Aucun monument associatif ne doit rentrer en déshérence, aucune initiative forte (exemple : le Prix littéraire de la Résistance du CAR) ne doit disparaître. Le Souvenir Français s'y emploie.

Gérer un héritage est souvent difficile. Ne dit-on pas qu'une famille qui s'entend bien est une famille qui n'a pas encore hérité ?

Gérer un héritage associatif est tout aussi difficile. Le Souvenir Français a fait le pari de donner un avenir aux associations qui disparaissent.

Ces héritages imposent des devoirs. Le Souvenir Français les respectera.

Serge BARCELLINI

Contrôleur Général des Armées (2s)

Président Général de l'association «Le Souvenir Français»

L'amicale des donneurs de sang de St Jean de Bournay et sa région

«On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne.»

Malgré la crise sanitaire, l'amicale des donneurs de sang n'est pas restée inactive. Les collectes ont eu lieu avec les gestes barrières et la prise de rendez-vous sur le lien mon-rdv-dondepang.efs.sante.fr. A l'heure actuelle, les collectes ont lieu de 15h à 19h.

Résultats de nos différentes collectes

- **Vendredi 28 février 2020** : 143 personnes se sont présentées et 126 ont été prélevées dont 7 nouveaux
- **Vendredi 15 mai 2020** : 135 donneurs se sont présentés et 127 donneurs ont été prélevés
- **Vendredi 14 août 2020** : 138 personnes se sont présentées, 122 personnes ont été prélevées dont 13 nouveaux donneurs
- **Vendredi 18 décembre 2020** : 143 personnes se sont présentées, 124 ont été prélevées dont 6 nouveaux donneurs
- **Vendredi 12 février 2021** : 137 donneurs se sont présentés, 117 ont été prélevés dont 4 nouveaux donneurs
- **Vendredi 28 mai 2021** : 132 personnes se sont présentées, 111 ont été prélevées dont 6 nouveaux donneurs
- **Vendredi 13 août 2021** : 135 donneurs se sont présentés, 100 ont été prélevés dont 5 nouveaux donneurs

Nos collectes de 15h à 19h :

- Vendredi 18 février 2022
- Vendredi 20 mai 2022
- Vendredi 18 août 2022
- Vendredi 14 octobre 2022
- Vendredi 16 décembre 2022



Nos manifestations :

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

- **Dimanche 06 mars 2022** : Repas Dansant à midi
- **Vendredi 15 avril 2022** : Assemblée Générale
- **Dimanche 24 juillet 2022** : Repas Champêtre

le don de sang est un geste humanitaire à la portée de tous



Paroisse St Hugues de Bonnevaux

Au pied du clocher de Meyrieu les Etangs...

Le samedi 4 septembre 2021, à l'issue de l'office religieux, a eu lieu la bénédiction des statues de l'église, la rénovation de la sacristie de l'église de Meyrieu les Étangs, placée sous la protection de Saint-Clair, s'étant achevée courant 2021. A noter qu'à cette occasion et en ce premier week-end de rentrée, les écoliers, collégiens et lycéens ont pu faire bénir leur cartable pour la nouvelle année scolaire.



Il y a quelques années, il avait été décidé de garder et de mettre en valeur les quatre panneaux en bois qui constituaient la chaire, démontée en 1970 lors de travaux de rénovation de l'église, et représentant les quatre évangélistes. Ces panneaux ont été fixés au mur dans le

chœur. Pour permettre l'identification des quatre évangélistes et également celle des statues présentes, une plaque a été collée, mentionnant le prénom de chacun. Sur les panneaux de bois nous pouvons donc découvrir :

→ **Saint Matthieu avec, à ses pieds, un ange**



→ **Saint Marc avec un lion**



→ **Saint Luc avec un taureau,**



→ **Saint Jean avec un aigle.**



Notre Paroisse St Hugues de Bonnevaux collecte depuis le temps de l'Avent des vêtements d'occasion mais en bon état, vêtements chauds notamment. Stockés dans un hangar communal à Meyrieu, ils ont été transportés par les Orphelins Apprentis d'Auteuil de la Côte St André en mars, permettant d'aider à l'accueil des réfugiés Ukrainiens sur nos secteurs. Merci à toutes et à tous pour cette belle chaîne de fraternité et de solidarité qui ne demande qu'à être poursuivie dans les mois à venir.

Quatre statues sont également en place dans le chœur :

→ **Sainte Thérèse de l'enfant Jésus**



Sainte Thérèse de l'enfant Jésus (ou de Lisieux) née le 2 janvier 1873 à Alençon dans l'Orne. Sa maman décède quand Thérèse a 4 ans. La famille s'installe à Lisieux. A 15 ans, avec l'autorisation du pape Léon XIII, elle entre au carmel de Lisieux. Atteinte de tuberculose, elle décède le 30 septembre 1897, à 24 ans et sera canonisée en mai 1925 par le Pape Pie XI.

→ **Saint Clair, patron de cette église**



Saint Clair, patron de cette église, né près de Vienne, peut-être à St Clair du Rhône. Décédé en 660, l'Eglise catholique le fête le 1er janvier. Considéré comme un saint guérisseur pour les yeux, il est le saint patron des tailleurs de pierre et des verriers.

→ **Saint Bruno le Chartreux**



Saint Bruno le Chartreux, né à Cologne en Allemagne, en 1030. En 1084, il s'installe dans la solitude sauvage du massif de la Chartreuse. Il décède en octobre 1101 en Italie. C'est le fondateur de l'ordre des Chartreux. Pourquoi sa statue dans notre église ? Les Chartreux avaient fait des dons importants pour sa construction en 1874, et pour celle du presbytère en 1880.

→ **Jean-Marie Vianney, saint curé d'Ars**



Jean-Marie Vianney, saint curé d'Ars né le 8 mai 1786 à Dardilly. Il est ordonné prêtre le 13 août 1815 à Grenoble. Il est alors nommé vicaire à Ecully, puis curé d'Ars en 1818 à 32 ans. Très vite, il est remarqué par ses prédications, sa prière intense mais aussi sa manière de vivre très pauvrement. En 1905, il est déclaré « bienheureux » par le Pape Pie X et saint patron de tous les prêtres de France ; il est canonisé en 1925 par le Pape Pie XI qui, en 1929, en fait le « saint patron de tous les curés de l'univers ».

L'église possède également 3 vitraux dans le chœur représentant des personnages religieux. Le vitrail de gauche dans le chœur représente Sainte Blandine, jeune esclave chrétienne de Lugdunum (Lyon) martyrisée en juillet 177. Elle est la patronne de la ville de Lyon et des servantes. Son nom est marqué sur sa couronne. Sur les deux autres vitraux figurent le Christ et la Vierge Marie.

Représentants de notre clocher au relais des Etangs :

→ Renée Duchêne et Florence Durand

Responsable de la préparation au baptême :

→ Florence Durand (06 20 66 82 39)

Responsable des intentions des messes :

→ Anne-Marie Barbier

Responsables de la préparation des funérailles :

→ Anne-Marie Barbier, Thérèse Blanc, Lucette Joly, Marie-Clotilde Joly et Elisabeth Lacroix

Membre de l'équipe liturgique/ préparation des messes :

→ Anne-Marie Barbier

Se tenir informé sur l'activité de la paroisse

Vous pouvez vous connecter sur le site

www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr

et profiter du nouveau compte Facebook de la paroisse

<https://www.facebook.com/Paroisse-Saint-Hugues-de-Bonnevaux>.

La messe dominicale est retransmise en directe sur Facebook.

Le bulletin « Horizons » diffusé tous les 2 mois.

Cette année, la crèche a été réalisée avec les enfants et adolescents. Un véritable moment de partage avant Noël.



Marie-Cécile Pasquier, 10 ans au secrétariat de mairie



Le jeudi 1^{er} juillet 2021, un moment convivial a été organisé, à l'issue de la réunion du conseil municipal, par Alain Couturier et son équipe, pour mettre à l'honneur Marie-Cécile Pasquier à l'occasion de son départ du service du secrétariat de mairie.



Ayant réussi un concours de la fonction publique, Marie-Cécile a en effet quitté son poste au secrétariat de la mairie de Meyrieu les Etangs pour rejoindre le pôle « Habitat » de la communauté de communes Bièvre Isère Communauté en tant qu'instructrice des autorisations du droit des sols.

Ce moment convivial, auquel ont été conviés Georges Saunier, maire honoraire, Thérèse Blanc, adjointe honoraire, et Mireille Belfils ancienne 1^{ère} adjointe, a permis aux élus de remercier Marie-Cécile pour tout le travail accompli au sein du secrétariat.

Recrutée par Georges Saunier maire de la commune, Marie-Cécile a rejoint le secrétariat de mairie, où elle a pu mettre en avant ses compétences et son professionnalisme dans diverses missions. Elle a pris en charge plus particulièrement les questions

d'urbanisme, d'état civil, de recensement de la population, de communication, de voirie, d'éclairage public, de défense incendie,.... Elle avait également la mission d'accueillir la population aux heures d'ouverture du secrétariat au public. Toujours disponible, Marie-Cécile avait à cœur d'apporter toute l'aide nécessaire aux administrés aussi bien dans le renseignement que la constitution de dossiers divers.

Les élus des différentes équipes municipales qui se sont succédées ont pu trouver auprès de Marie-Cécile une aide précieuse dans leur mission d'élu.

Un grand merci à elle. Nous lui souhaitons de s'épanouir à nouveau dans sa nouvelle fonction qui fait écho à tout le temps passé en mairie de Meyrieu les Etangs sur les dossiers d'urbanisme.



Sur les chemins du Haut du Reflet



Le coucher du soleil...

